

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **112 (1976)**

Heft 28

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

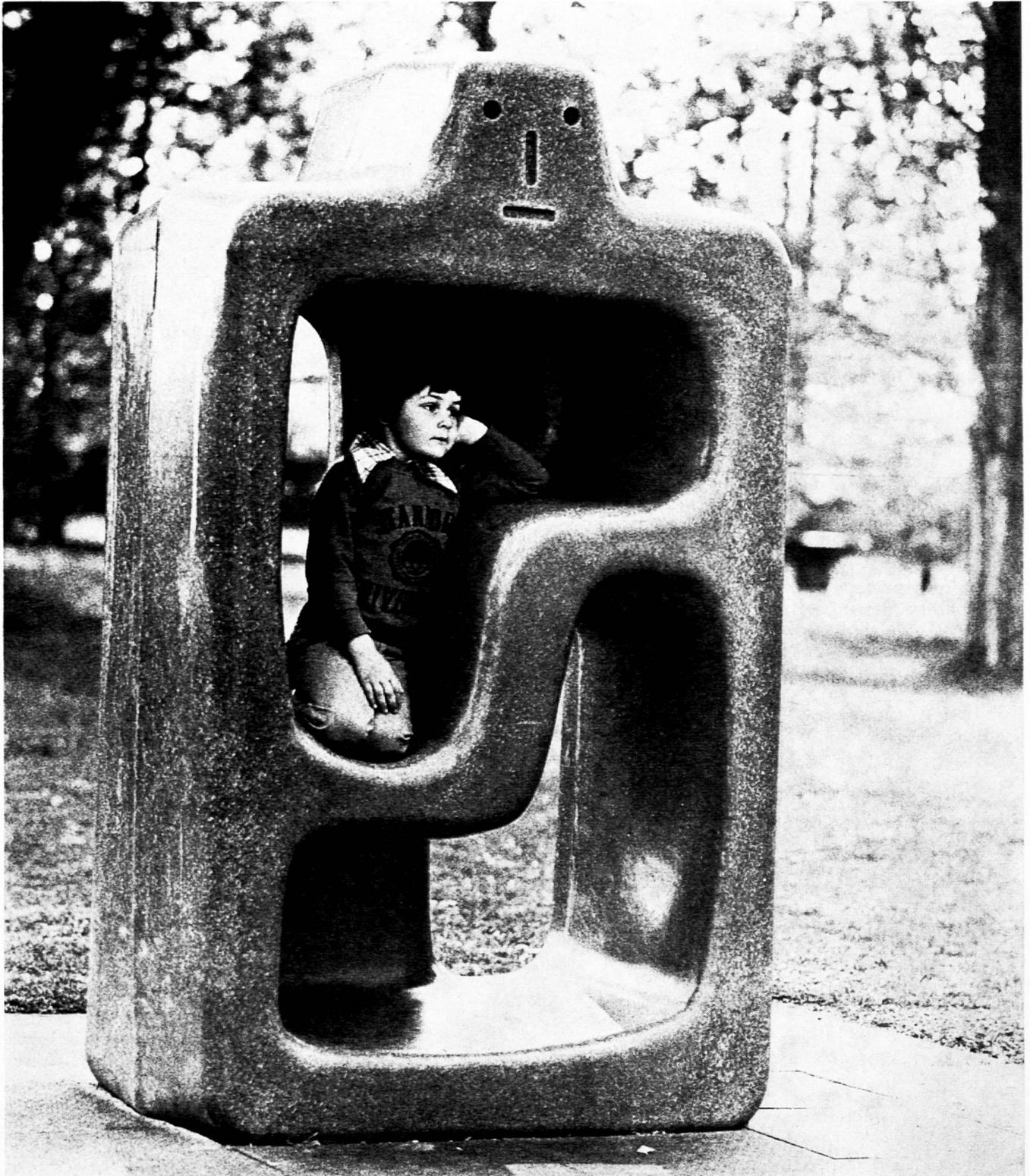
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

éducateur

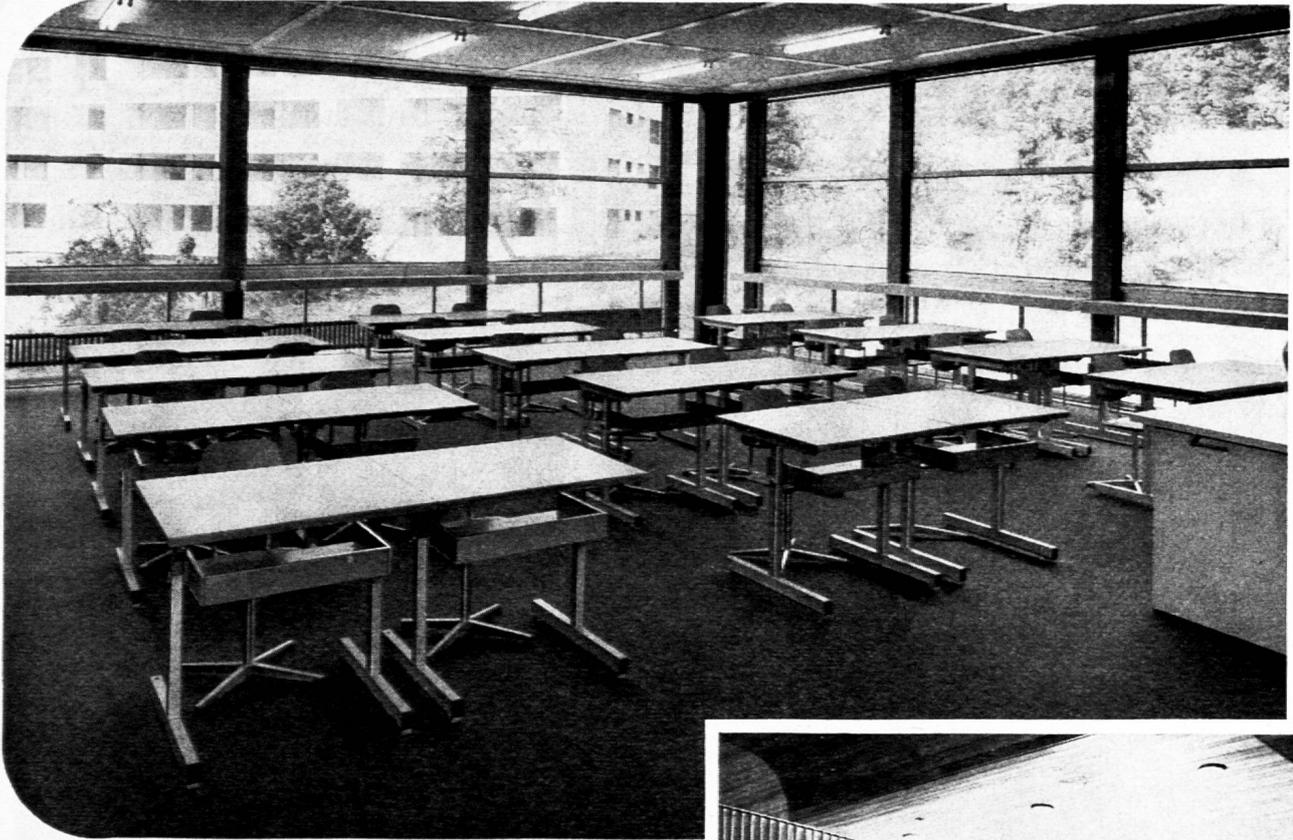
Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

1172

et bulletin corporatif



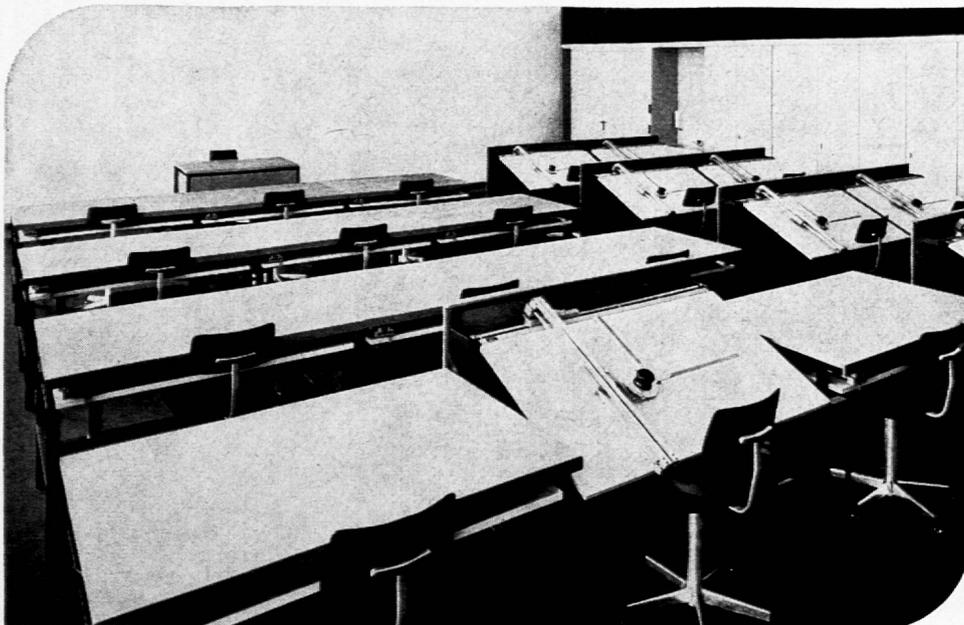
Mobilier scolaire pour tous degrés d'enseignement



*Mobilier pour écoles primaires, secondaires
et supérieures*

*En outre, notre programme de vente comprend:
Meubles pour écoles enfantines, pupitres de
maîtres, mobilier pour l'enseignement des
travaux manuels, ménagers, de la physique,
chimie et sciences naturelles, mobilier pour
écoles professionnelles, salles d'auditoires,
matériel pour l'enseignement de la physique
ainsi que moyens d'enseignements techniques.*

Tables de dessin pour les différents secteurs



*Mobilier pour salles
convenant à chaque besoin*

*Demandez-nous, sans engage-
ment de votre part, documenta-
tion, offre et propositions
d'ameublement!*

embru

*Usines Embru, Agence Lausanne
Exposition permanente: 1000 Lausanne 19,
18 bis, chemin Montolivet,
Téléphone 021/27 42 57.
visite seulement sur rendez-vous*

Sommaire

ÉDITORIAL

Un nouveau rapport fédéral 671

COMITÉ CENTRAL

La chronique du groupe de réflexion 672
Télévision et perfectionnement 672
Séance du 11 septembre 673

VAUD

Bibliothèque circulante 675
Votre propre maison ? 676
Communiqué 676
L'« Educateur », ça se lit 676
Postes au concours 676
« Jeunesse et économie » 676
XVIII^e séminaire SPV 676
Tissage 2 677
Congrès culturel 677

GENÈVE

La SPG d'un jour à l'autre 677
Chronique CIA 678
« Jeunesse et économie » 679

NEUCHÂTEL

Comité central 680
Commission pédagogique 680
Point final aux menaces de poursuite 681

JURA

Vingt maîtres de classes spéciales 682
Le système 682
J'ai retenu de mes lectures 682
Au centre de perfectionnement 683
La natation par le jeu 683

FRIBOURG

M. Simonet prend sa retraite 683
Brevetés 1976 684
Nominations, engagements, démissions 684
Le jour de congé scolaire 685

VALAIS

Grille-horaire 685

DIVERS

Service de placements SPR 686
Cinéma 686

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin corporatif (numéros pairs) :
François BOURQUIN, case postale 445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs) :
Jean-Claude BADOUX, En Collonges, 1093 La Conversion-sur-Lutry.

Comité de rédaction (numéros impairs) :

Lisette Badoux, ch. des Cèdres 9, 1004 Lausanne.

René Blind, 1605 Chexbres.

Henri Porchet, 1166 Perroy.

Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, av. des Planches 22, tél. (021) 62 47 62. Chèques postaux 18 - 3 79.

Prix de l'abonnement annuel :

Suisse Fr. 35.— ; étranger Fr. 45.—.

Un nouveau rapport fédéral

Sous l'égide de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'Instruction publique a paru l'adaptation française du rapport pour la formation des maîtres de demain.

On a encore peu parlé de ce rapport rédigé par une commission ad hoc qui, depuis 1970, œuvre dans le but d'améliorer et d'harmoniser la formation des maîtres suisses en référence aux objectifs et programmes de l'enseignement. Il s'agit là d'un but ambitieux quand on connaît notamment la position des cantons — romands au moins — qui considèrent que les phénomènes de formation sont de leur stricte compétence.

La lecture attentive de ces quelque deux cent septante pages n'est pourtant pas dépourvue d'intérêt surtout si l'on se réfère aux thèses définies par le rapport SPR sur l'éducation permanente.

Je constate donc que ce document apporte une contribution non négligeable à la réflexion à propos des problèmes de formation du corps enseignant. Qu'on en juge par les quelques exemples de thèmes suivants : tronc commun plus important entre enseignants, importance accrue de la formation professionnelle des maîtres secondaires, possibilités de « promotion », liaisons facilitées avec les universités, réduction voire élimination des différences de traitement entre « catégories » d'enseignants, etc. !

Malheureusement et c'est souvent le cas avec les textes rédigés par de telles commissions, la nécessité de rechercher un compromis amoindrit les prises de position ou les résolutions : ainsi l'on n'a pas pu se déterminer pour une formation professionnelle distincte de la formation en culture générale. On s'est contenté de présenter les plaidoyers des tenants de la formation en école normale en opposition avec ceux prônant la maturité comme condition préalable. Rappelons que la SPR se place dans le camp des seconds.

D'autres reproches peuvent être faits à ce texte : exagération de certain programme de formation, confusion au niveau des définitions du recyclage, de la formation continue et de l'éducation permanente, et la proposition trop affirmative de la nécessité de créer dans le domaine de la formation continue des organismes fédéraux de coordination, etc.

En résumé, ce rapport constitue une base de réflexion, ses conclusions (résolutions) doivent être sérieusement étudiées, amendées pour certaines, rejetées pour d'autres parce que contraires à l'esprit du rapport SPR de 1970. La commission « Education permanente » SPR a été saisie du problème. Vous pourrez bientôt prendre connaissance de son préavis en la matière.

F. Bourquin.

LA CHRONIQUE DU GROUPE DE RÉFLEXION SPR

Bons baisers de Seveso

Rassure-toi, cette lettre n'est pas polluée (la lettera non è inquinata) et tu n'y trouveras nulle part trace de « diossina ». Je ne suis allé à Seveso qu'en pensée, et il y aurait une trop longue réflexion à faire pour découvrir les raisons de ce voyage non accompli... sinon dans l'imaginaire.

Mais j'ai relu quelques articles et j'ai repris mes cogitations à la suite de notre différend de l'autre soir. Navré, je n'ai pas changé d'avis. Sept cents personnes, la belle affaire, le gouvernement italien (ou régional) n'avait qu'à prendre des mesures plus immédiates et plus draconiennes, si la législation italienne tolère ce type de production chimique c'est ses oignons, nous, on est protégé par une législation plus rigoureuse donc tout va bien... Non, vraiment, je ne suis pas d'accord.

Je n'ai pas la prétention de comprendre exactement ce qui s'est passé, d'autant plus que certaines informations sont contradictoires, et je n'ajouterai pas quelques médiocres lignes à « Une Suisse au-dessus de tout soupçon ».

Toute cette affaire me gêne beaucoup, et c'est là ce que je voudrais dire. Je suis gêné d'abord parce que je me découvre plus sensible au drame italien de la « diossina » qu'à celui des pêcheurs japonais, donc il est bien vrai qu'en moi-même aussi la distance atténuée la prise de conscience ; je suis gêné encore parce que j'ai répandu pas mal de désherbant dans mon jardin : c'est commode, pas fatigant, et l'effet me gratifie dans mon sens esthétique ; mais ce faisant, je contribue, avec une certaine inconscience, à la prospérité des fabricants de saloperies (je pourrais aussi me demander avec quelle mixture pernicieuse je lave mon linge et ma vaisselle, si je ne pourrais pas imaginer autre chose que le tout-à-l'évier pour nettoyer mes pinces, et pourquoi je continue à incommoder mon entourage avec la fumée de mes cigarettes... mais passons).

Tout cela est assez lamentable, et je devrais m'en tenir là. Mais il y a eu notre conversation, et ce petit démon intérieur qui nous pousse à juger surtout de ce que font les autres, alors je continue.

Ma réflexion a pris la forme de questions simples, je n'avance rien, je m'interroge, et je te livre tout ceci en vrac, tu me répondras la prochaine fois. Est-ce que nous, qui vivons en Suisse, importons de la main-d'œuvre et exportons de la « diossina » ? Et ceux qui sont sous les verrous, quelque part en Lombardie, sont-ils vraiment les seuls responsables ? Et si des profits ont été réalisés par certaine usine, et distribués à je ne sais qui, aura-t-on le courage de prélever de ces profits ce qu'il faudrait pour dédommager les pauvres types dont on envisage de calciner les maisons ? Enfin, une remarque : un docteur vietnamien est venu, pour informer très gentiment, très asiatiquement les Occidentaux perplexes : « Avec le savon de Marseille, nous... parce que vous savez, la « diossina », on connaît bien, on connaît même très bien... », et j'ai trouvé surprenant qu'aucun des journalistes que j'ai lus n'ait eu l'idée d'établir une comparaison qui m'a sauté à l'esprit, tu vois laquelle : « Le Vietnam et les défoliants, d'accord, c'était pas nous, mais quand même... »

En attendant le plaisir de te revoir, je me demande s'il ne serait pas indiqué de lancer, dans l'« Educateur », une souscription en faveur de ces gens dont on va brûler la terre. Amitiés.

Bottom.

Télévision et perfectionnement

La Radio-Télévision suisse, le groupe de travail « Lehrerfortbildung der Deutschsprachigen Schweiz », l'Institut pour les problèmes de l'enseignement et pour l'éducation permanente en collaboration avec l'Institut allemand pour les études par correspondance à Tubingen organisent un cours télédiffusé en allemand :

« LITERATUR »

La diffusion par radio (60 minutes hebdomadaires) sera accompagnée de cahiers d'études, de discussions au sein de groupes d'études et éventuellement de séquences télévisées.

Des examens sont organisés pour l'obtention d'un certificat.

Semestre d'hiver : 11 octobre 1976 au 27 mars 1977.

Semestre d'été : 25 avril 1977 au 26 juin 1977.

Délai d'inscription : 15 octobre 1976.

Prix : Fr. 114.— pour les 2 semestres.

Bulletin d'inscription, complément d'information, documentation :

J. RIAL
33, avenue Sainte-Cécile
1217 MEYRIN
Tél. (022) 41 78 18.

Couverture du N° 26

Une erreur s'est glissée sur la légende d'attribution de la photo de couverture du numéro 26/76.

Cette photo a été réalisée par Doris Vogt et non pas par Henri Clot.

Rendons à César ce...

La rédaction.

Comité central SPR

Cette première séance de l'année scolaire tenue le 11 septembre à Lausanne fait le plein des délégations cantonales ou peu s'en faut. L'ordre du jour sera traité sous la présidence de Jean-Jacques Maspéro et la journée y suffira à peine.

Tour d'horizon des activités SPR

Commission «orientation nouvelle»

Cet organe a tenu plusieurs séances à un rythme soutenu pour pouvoir rapporter définitivement à la prochaine assemblée des délégués fixée en décembre prochain.

Commission pour un poste permanent

Cette commission sera composée des présidents de sections et du trésorier SPR. Présidée par Charles Jaccard, elle a pour mandat d'étudier la possibilité de créer un poste SPR permanent (secrétaire ou président), les problèmes financiers et statutaires figureront sans doute en bonne place de ses réflexions. Rapport en principe le printemps prochain.

Commission du rapport 1978

Un appel est lancé à toutes les sections qui n'ont pas encore désigné leur représentant. Il devient urgent de se mettre au travail si l'on veut pouvoir présenter un rapport au congrès qui se tiendra à Fribourg en 1978 et qui traitera des problèmes du statut de l'enseignant. A l'heure actuelle, nous connaissons les délégués suivants : SPG : Denis Perrenoud, SPVal : Gaspard Fournier, SPV : Jacques Favre.

Séminaire de Villars-les-Moines

Les participants à la dernière édition de ce séminaire affirment leur satisfaction voire leur enthousiasme. Le thème traité cette année « L'enseignant à la recherche de son identité » a permis une réflexion bénéfique des participants. Un prochain numéro de l'« Educateur » donnera de plus amples détails sur cette manifestation. Un seul souci toutefois : la participation globale aurait pu être plus importante.

Jeunesse et économie

La délégation SPR devrait être renforcée au sein de la commission romande de cet organisme responsable notamment du séminaire de Chexbres et de multiples activités visant à la vulgarisation des phénomènes économiques à l'école. On tentera notamment de faire participer

les cantons encore non représentés dans cette commission.

Séance avec la CS I

La prochaine rencontre entre les chefs de service primaires et la SPR aura lieu le 15 octobre prochain. A l'ordre du jour relevons : le calendrier d'introduction des disciplines du plan d'études, l'aménagement des programmes, un état de situation dans le domaine de l'allemand. En outre, la SPR a demandé l'inscription à l'ordre du jour des problèmes de télévision scolaire.

CIRCE III

La Conférence des chefs de départements a récemment décidé la création de CIRCE III, chargée de l'élaboration des programmes coordonnés des niveaux 7, 8 et 9 de la scolarité obligatoire. Une demande de désignation de délégués SPR est parvenue au Comité central. Ce dernier y pourvoiera après discussion des modalités de représentation primaire-secondaire en tenant compte notamment du précédent de CIRCE II et des indispensables liaisons entre les deux ordres d'enseignement.

IRDP

Notre collègue Pierre Jelmi, président SPJ, remplacera Reber au Conseil de direction de cet institut.

Assemblée des délégués

La prochaine réunion de notre législatif aura lieu le 4 décembre 1976, probablement à Yverdon. On trouvera à son ordre du jour le rapport sur la formation des maîtres de demain et celui de la commission « Orientation nouvelle ».

Education préscolaire

On sait déjà les difficultés qu'avait engendrées la consultation à propos du fichier préscolaire. La contestation de cet ouvrage par certaines sections et son acceptation par d'autres a décidé le Comité central en faveur d'une nouvelle consultation. Il a donc fourni un gros effort en retirant le projet pour le fournir à toutes les sections cantonales en nombre suffisant pour pouvoir consulter valablement les membres intéressés.

Le 6 octobre prochain à Lausanne, toutes les maîtresses enfantines intéressées auront l'occasion de confronter leurs opi-

nions et de donner mandat aux délégués SPR en la matière.

Ce point de l'ordre du jour donne au Comité central l'occasion de réfléchir sur le mode de formation des opinions et les difficultés de rassemblement en fonction de l'éloignement de certains cantons.

Pléthore

Le rapport de la commission ad hoc ayant été accepté par la dernière assemblée des délégués (voir sa publication dans le N° 22, p. 537), il appartient au Comité central de suivre l'évolution du phénomène et de prendre les éventuelles mesures de principe adoptées par le législatif. Les différentes sections cantonales s'expriment à ce propos :

Neuchâtel : la situation s'est améliorée. Une trentaine de jeunes institutrices et instituteurs n'ont pas de poste fixe. Ils ont actuellement tous du travail dans le cadre des remplacements. Cependant la situation économique du canton reste très préoccupante et pourrait avoir des répercussions l'année prochaine encore malgré des effectifs plus faibles à l'Ecole normale. Au niveau des effets secondaires notons la décision du Grand Conseil d'avancer l'âge de la retraite des institutrices d'une année et la limitation de l'engagement des femmes mariées.

Vaud : le salaire des quelque 110 jeunes enseignants sans poste fixe est légalement assuré dans ce canton. Ils ont tous du travail dans le cadre des remplacements (besoin moyen : 200 personnes). Pas d'effet secondaire.

Fribourg : malgré une prévision de quelque 60 jeunes sans classe, la réalité est meilleure et la SPF ne connaît pas de chômage annoncé. Pas d'effet secondaire.

Jura : plus de 100 jeunes enseignants sans poste dont la majeure partie est au chômage réel, les autres en remplacement. C'est de loin la situation romande la plus grave. On constate une âpre lutte pour l'attribution des places et la non-nomination des femmes mariées. Les relations entre les « chômeurs » et le corps enseignant sont parfois tendues, les premiers ne comprenant pas les doubles salaires voire le système fort complexe des heures supplémentaires. Quelques mesures, notamment dans le perfectionnement, ont été prises pour favoriser l'acquisition de formations complémentaires.

Valais : les prévisions faites se révèlent exactes, un léger état de pénurie caractérise encore la situation de ce canton. Depuis 1974, des mesures assurent le ra-

lentissement des reconnaissances d'équivalence de brevets d'autres cantons auxquels il était fait appel pour remédier à la pénurie de l'époque. La baisse des effectifs d'entrée peut laisser imaginer quelques difficultés pour les années à venir. En ce qui concerne les effets secondaires, rappelons le non-engagement des conjoints.

Genève : l'ouverture de 30 nouvelles classes permet d'équilibrer la situation pour cette année. Quelques soucis se manifestent dès maintenant pour 1977-1978. La SPG se bat pour obtenir la résorption de la pléthore par la création de classes nouvelles permettant ainsi d'abaisser l'effectif moyen encore élevé pour bon nombre de classes. Elle concourt ainsi à l'amélioration des conditions de travail qui se répercute favorablement sur les élèves. Elle n'estime pas pouvoir cautionner la résolution d'une éventuelle pléthore par l'engagement des enseignants sans poste dans un service de remplacement, mesure qui ne fait que reporter un chômage plus loin.

A la suite de cette présentation, le bureau est chargé de la rédaction de textes d'information sur la situation de l'enseignant dans le contexte actuel.

Nous vous rappelons enfin que le pro-

chain « Educateur » corporatif présentera sous la rubrique « La SPR une et diverse » un état de situation dans chaque canton (parution 8 octobre 1976).

Locaux SPR

Cet objet de l'ordre du jour va retenir notre exécutif une bonne partie de l'après-midi, la discussion étant nourrie, les uns y voyant une simple question d'intendance, les autres estimant qu'il s'agit d'une question de principe engageant par trop l'avenir de notre société.

Les arguments du bureau SPR en faveur de locaux SPR peuvent être résumés ainsi:

- notre société a besoin de locaux pour y loger la Guilde de documentation et le service de placements SPR. Les réunions des CC, bureau exécutif, commissions diverses, etc., dans des restaurants sont onéreuses ;
- considérant que Lausanne est le moins mauvais lieu pour se réunir (déplacements, centre géographique relatif) d'une part et que le bâtiment SPV actuellement en pleine réfection est susceptible de nous loger d'autre part, il faut bénéficier de cette occasion.

Financièrement, la location de ce bureau est supportable compte tenu des apports de la Guilde et des économies à réaliser sur les frais de séances. Il est rappelé d'autre part qu'une location était déjà payée à Genève lors du dernier exercice.

Dans la discussion, certaines sections craignent que le fait d'installer des bureaux SPR à Lausanne fixe définitivement le siège de notre société dans cette ville. Ils y voient aussi une anticipation des décisions qui seront prises en matière de poste permanent ou à plein temps et souhaitent qu'on ne ferme pas ainsi la porte à des éventuelles candidatures émanant de sections plus éloignées.

Au vote, l'installation d'un bureau SPR à Lausanne est acceptée avec quelques abstentions. Il est bien précisé que cette décision n'hypothèque nullement une future désignation du siège de la société (actuellement et statutairement le domicile du président) et laisse toute liberté à la commission qui va prochainement se préoccuper de la création d'un poste permanent ou à plein temps.

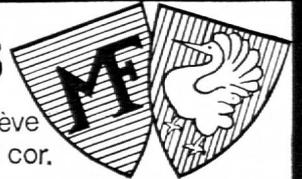
F. Bourquin.

DES ÉVÊQUES PROTECTEURS AU REGIME BERNOIS

DÉCOUPAGE DU

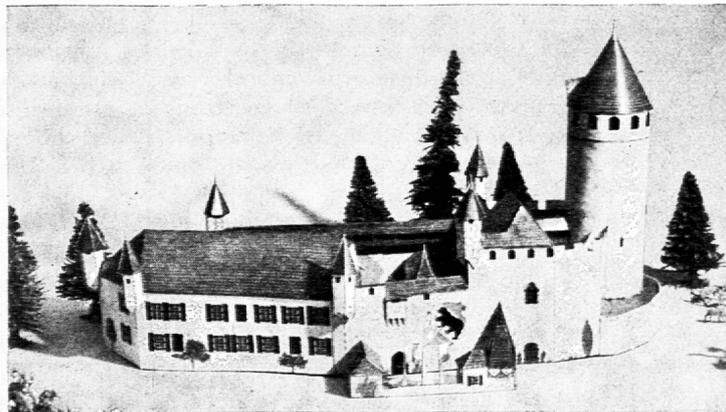
CHATEAU DE LUCENS

Juste Olivier: c'est le donjon qui se rit des menaces d'en bas, qui ne lève ses ponts et ses herses que lorsque c'est une voix amie qui sonne du cor.



Ce moyen d'enseignement est d'un réel intérêt: Direction de l'Instruction publique du canton de Berne.

Ce découpage montre clairement les deux constructions bien distinctes: L'ancien château des évêques de Lausanne, forteresse moyenâgeuse du XIII^e



siècle avec sa cour resserrée, l'une des mieux conservées...

Le Château Neuf, construit pour les baillis au XVI^e siècle, comporte des salles spacieuses, largement éclairées, de vastes cuisines... Impression en quadrichromie sur carton fin: 4 volets 31/23 cm et 2 pages d'explication.

OFFRE SPÉCIALE RABAIS 10%

JUSQU'AU 18 OCTOBRE 1976

Autres articles:

château de Grandson, crèche de Noël (à colorier), maison paysanne bernoise, car postal, herbier Nos arbres, Cirque Knie, etc.

A retourner à KETTY & ALEXANDRE, 1041 ST-BARTHELEMY

Veillez m'envoyer _____ exemplaire(s) du découpage en couleur du château de Lucens, 4 volets 30/23 cm à Fr. 3.— moins rabais 10 %.

Franco de port dès 25 ex., 5 % dès 50 ex., 10 % dès 500 exemplaires

Nom et prénom _____

Rue _____ N° _____

N° postal _____ Localité _____

Signature _____

E

Bibliothèque circulante des classes supérieures

Communiqué : la Bibliothèque circulante des classes supérieures du canton de Vaud met à disposition de ses membres des collections de 30 ouvrages de lecture, en œuvres complètes ou en extraits. La classe dispose de ces œuvres pendant environ 3 mois et reçoit 3 envois par année.

Pour être membre, il suffit de s'acquitter de la cotisation de Fr. 10.— par an, somme qui couvre les frais d'administration et les ports. Cette cotisation est payable au moyen du bulletin de versement joint au premier envoi. Le retour des envois à la bibliothèque est gratuit pour les membres.

Les membres s'engagent :

1. à respecter les délais ;
2. à faire soigner les collections, il est interdit d'y faire des inscriptions ;
3. à recouvrir les brochures qui ne le seraient pas.

Pour la commande, au moyen du bulletin ci-dessous, vous indiquerez pour chaque période 3 œuvres dans l'ordre de préférence. Ces trois possibilités permettent au bibliothécaire de vous servir. Pour 1976-77 les trois envois auront lieu en septembre, janvier et avril.

- 260 Jotterand : Textes d'Education morale
- 270 Keller : L'Habit fait le Moine
- 280 Kessel : Le Lion
- 290 La Bruyère : Les Caractères
- 291 Landry : Davel
- 300 Lamartine : Graziella
- 310 Martin du Gard : Les Thibault 1
- 311 Martin du Gard : Les Thibault 2
- 320 Maupassant : Contes
- 321 Maupassant : Croquis de Normandie
- 330 Mérimée : Colomba
- 340 Molière : L'Avare
- 341 Molière : Le Bourgeois Gentilhomme
- 342 Molière : Le Malade imaginaire
- 343 Molière : Les précieuses Ridicules
- 344 Molière : Les Femmes savantes
- 360 OSLJ : Edison
- 361 OSLJ : Léopold Robert
- 362 OSLJ : Magellan
- 369 Pagnol : La Gloire de mon Père
- 370 Pergaud : Histoires de Bêtes
- 372 Peyré : La Croix du Sud
- 380 Racine : Andromaque
- 381 Racine : Athalie
- 382 Racine : Esther
- 400 Ramuz : Morceaux choisis
- 401 Ramuz : Derborence
- 402 Ramuz : Farinet
- 405 Renard : Poil de Carotte
- 407 G. de Reynold : Cités et Pays suisses
- 410 Rod : Scènes de la Vie suisse
- 420 Rolland : Jean-Christophe
- 430 Romains : Le Docteur Knock
- 440 Rousseau : Les Rêveries
- 441 Rousseau : Les Confessions
- 450 St-Exupéry : Pages choisies
- 451 St-Exupéry : Courrier Sud
- 460 Sand : La Mare au Diable
- 470 Sophocle : Antigone
- 480 Vigny : Lorette ou le Cachet rouge
- 481 Vigny : Servitudes et Grandeurs militaires
- 490 Voltaire : Contes
- 491 Voltaire : Zadig
- 500 Widmer : Le Grand Siècle
- 510 Zola : Germinal

BULLETIN DE COMMANDE

Classe sup. de :

Adresse :

N° postal :

Tenue par M./M^{me} :

Tél. :

Désire recevoir les œuvres suivantes :

En septembre :

- 1.
- ou 2.
- ou 3.

En janvier :

- 1.
- ou 2.
- ou 3.

En avril :

- 1.
- ou 2.
- ou 3.

Signature :

Ce bulletin est à retourner au plus tôt à la Bibliothèque circulante des classes supérieures, Collège Saint-Roch, 1004 Lausanne.

Claude Tharin.

Liste des œuvres à disposition

- 099 Anouilh : Le Voyageur sans Bagages
- 100 Balzac : Eugénie Grandet
- 101 Balzac : Le Père Goriot
- 110 Beaumarchais : Le Barbier de Séville
- 120 Bernardin de St-Pierre : Paul et Virginie
- 130 Camus : La Peste
- 131 Cesbron : Notre Prison est un Royaume
- 140 Chateaubriand : Mémoires d'outre-tombe
- 141 Chateaubriand : Atala
- 150 Colette : Pages choisies
- 160 Corneille : Le Cid
- 161 Corneille : Horace
- 162 Corneille : Polyucte
- 170 Daudet : Lettres de mon Moulin
- 171 Daudet : Le Petit Chose
- 180 Divers : Contes du Moyen Age
- 181 Divers : La Farce de Maître Pathelin
- 182 Divers : Le Roman de Renart
- 183 Doyle : Son dernier Coup d'Archet
- 190 Duhamel : Pages choisies
- 195 Durrel : Fées dans l'Isle
- 200 Flaubert : Les Contes
- 210 Fournier : Le Grand Maulnes
- 220 France : Nos Enfants
- 230 Gautier : Pages choisies
- 240 Hemingway : Le Vieil Homme et la Mer
- 250 Hugo : Les Misérables 1
- 251 Hugo : Les Misérables 2

Vitesse limitée

pour votre sécurité



Votre propre maison ? Pourquoi pas !

Certains de nos collègues fonctionnaires se sont certainement déjà posé cette question.

L'absence de terrains disponibles à des conditions avantageuses a souvent empêché la réalisation de ce vœu.

La possibilité d'acquérir une importante parcelle sur le territoire de la commune de Lausanne (secteur ouest, à 7 km du centre) se présente actuellement.

Elle permettrait à quelques collègues de concrétiser leur désir. Cette réalisation pourrait être facilitée par la Caisse de

pensions de l'Etat de Vaud, laquelle pourrait accorder à des conditions avantageuses un crédit de construction, avec possibilité de consolidation hypothécaire.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à :

— **Monsieur Gérard Laurent - Av. des Collèges 31 - Pully.**

— **Monsieur Ferdinand Perreud - Le Taulard - Romanel-sur-Lausanne.**

Tous deux sont membres du Conseil d'administration de la Caisse de pensions.

Communiqué

Tournoi de tennis

Lieu : Payerne.

Date : 6 octobre 1976, à 16 h. 30.

Inscription : **dernier délai** : samedi 3 octobre 1976 à : Roger Messieux - 29, av. du Stade - 1530 Payerne.

Canoe en rivière :

Sortie supprimée faute d'eau.

L'« Educateur » ça se lit...

Mais oui, chers collègues, c'est même pour cela qu'il est conçu et édité !

Vous n'avez pas le temps ? La vie de votre société, le travail de vos collègues qui œuvrent pour vous dans tous les milieux de l'enseignement vaudois ou romand et qui en rendent compte dans **votre journal**, tout cela est très important pour **votre vie professionnelle** et mérite bien, il me semble, que vous trouviez quelques instants pour en prendre connaissance.

J'ai quelquefois l'impression que vous ne pensez à l'**Educateur** que lorsque vous avez besoin de ses colonnes pour y passer un communiqué. J'exagère ? A peine... Josée Probst, qui m'a précédée à cette rubrique, reçoit encore après une année de mariage des communiqués à son adresse de jeune fille... Vous voyez, certains collègues n'ont même pas encore remarqué le changement de rédactrice...

Alors, je le répète : **L'« ÉDUCATEUR » ÇA SE LIT !**

Hélène Gilliard.

Postes au concours

A partir de la mi-septembre, des postes seront mis au concours. Leurs annonces paraîtront régulièrement dans la « Feuille des Avis officiels » qu'on peut lire dans chaque établissement public du canton.

Je regrette que l'« Educateur » ne puisse insérer ces communiqués mais leur longueur et les délais de parution de votre hebdomadaire ne le permettent pas.

Chers collègues intéressés par un nouveau poste, **bonne chance !**

Hélène Gilliard.

« Jeunesse et économie »

Et l'environnement ?

La documentation « Jeunesse et économie » est certes intéressante. Les thèmes traités permettent à l'enseignant de tirer d'utiles renseignements. La réalisation d'un dossier pour chacun des cantons romands marque une nouvelle étape.

C'est avec intérêt que j'ai pris connaissance du premier dossier consacré à Genève. Pourtant, j'ai une question à poser : « Pourquoi les responsables de « Jeunesse et économie » n'évoquent-ils pas le problème de l'environnement souvent lié à l'économie ? » Personne ne conteste, par exemple, le rôle intercontinental de Genève-Cointin et son importance dans la vie économique genevoise. Mais il serait peut-être intéressant d'informer les enseignants sur le problème des nuisances et sur l'existence de l'Association des riverains de l'aéroport de

Genève. L'ARAG qui groupe de nombreux membres genevois et vaudois réclame des avions plus silencieux et une meilleure qualité de vie. Elle lutte pour un environnement satisfaisant auquel chacun a droit.

Quant au transfert du Palais des expositions dans une belle zone de verdure, il serait là aussi utile de connaître l'avis du comité référendaire qui s'oppose à ce projet.

Ce ne sont que quelques exemples parmi d'autres. Nos élèves doivent être objectivement orientés sur l'économie. Non seulement sur son expansion, mais également sur son évolution sur le plan de la qualité de la vie.

Le dossier « Jeunesse et économie » mériterait donc d'être complété par quelques considérations écologiques.

Roland Staempfli.

XVIII^e séminaire de la SPV

18, 19 et 20 octobre 1976 à Crêt-Bérard/Puidoux

IL EST ENCORE POSSIBLE DE S'INSCRIRE, MAIS HÂTEZ-VOUS : DERNIER DÉLAI AU 3 OCTOBRE PROCHAIN.

A. Cours

1. Les difficultés graphomotrices dans l'apprentissage de l'écriture.
M^{me} F. Mirza.
2. Relations avec les enfants souffrant de troubles de la personnalité et du comportement.
M. J. Allaz.
3. Tournez rouets et fuseaux.
M^{lle} D. Mussard.

4. Jouons de nos instruments.

M. G. Gorgerat.

5. Teignons du batik... et des œufs.
M^{lles} C. Schafroth et M.-M. Fague.

B. Programme détaillé

Voir « Educateur » N° 24 du 27 août 1976.

C. Inscriptions

Utiliser la formule parue dans les N°s 24, 26, 27 de l'« Educateur » ou la demander au secrétariat.

D. Renseignements

Secrétariat général de la SPV — Allinges 2 — 1006 Lausanne — Tél. (021) 27 65 59.

Le responsable :
Nicod Paul.

Tissage 2

(approfondissement)

Plusieurs collègues souhaitent perfectionner les techniques acquises lors d'un premier cours. L'organisation de GROUPES DE TRAVAIL AVEC ANIMATRICE répondrait à ce vœu.

Si le programme ci-dessous vous tente, inscrivez-vous sans tarder.

Lieu probable : Lausanne.

Animatrice probable : Lisette Rossat.

Date probable : janvier/février 1977, 3 mercredis de 14 h. à 18 h. et de 19 h. à 22 h. à quinze jours d'intervalle.

Rédactrice de la rubrique vaudoise :
M^{me} Hélène GILLIARD, Ecole des Fossés, 1197 Prangins. Tél. (022) 61 59 38.

BULLETIN D'INSCRIPTION

RÉSERVÉ AUX COLLÈGUES
AYANT SUIVI LE COURS DE BASE

- 1) Gr. tissage sur cadre (tapisserie).
- 2) Gr. filage cardage, suite (relation couleur).
- 3) Gr. tissage sur métier, suite.

Faire une X en face du groupe choisi.

Nom :

Prénom :

Adresse précise :

A renvoyer jusqu'au 10 octobre 1976
à : Société pédagogique vaudoise - Madeleine Braissant - Les Allinges 2 - 1006 Lausanne.

IV^e Congrès culturel de la SPV

Mercredi 29 septembre 1976, à ECLÉPENS, 14 h. 15

Assemblée statutaire d'automne

Visites commentées

Repas au Château de La Sarraz

Théâtre : « Le Marathon » de Cl. Confortès

Bulletin d'inscription : « Educateur » N° 24

Genève

La SPG au jour le jour

ou... une semaine comme les autres

Sous ce titre, qui pourrait être repris une fois ou l'autre en cours d'année, on trouvera les principaux événements qui ont marqué la vie de la SPG durant la semaine du 6 au 11 septembre.

Nous souhaitons, par ce moyen, permettre à chaque membre de mieux connaître les rouages de notre association, de prendre conscience, non seulement de l'ampleur, mais aussi de la diversité des problèmes traités.

Ces lignes devraient aussi être l'occasion d'un dialogue plus soutenu avec votre comité; vous y découvrirez certainement des termes inconnus ou des démarches que vous méconnaissiez. Certains événements provoqueront votre ire... ou votre approbation. N'hésitez alors pas à nous téléphoner, à nous écrire pour demander des informations ou communiquer vos réactions; n'hésitez pas aussi à transmettre des informations; le recoupement de faits cités par plusieurs collègues permettent souvent à votre comité d'entreprendre une démarche nouvelle, voire de modifier une attitude.

En « gardant le contact » vous aiderez les collègues du comité à mener à bien la tâche que vous leur avez confiée!

LUNDI 6 SEPTEMBRE

Lettre au directeur de l'enseignement primaire pour apporter des compléments d'information dans le cas d'un **collègue injustement attaqué par un parent.**

Lettre au sous-directeur de l'enseignement primaire pour préciser la position de la SPG en matière d'**éducation sexuelle à l'école.**

Visite à une collègue de la rive gauche qui travaille dans des conditions matérielles précaires; téléphone à la DEP pour demander un certain nombre d'aménagements dans le local.

Contacts entre plusieurs membres du comité pour préciser la position que prendra la SPG lors de la séance du « comité référendaire CIA ».

Séance de la **commission SPG « école enfantine »**: 35 collègues définissent la position genevoise face au « guide pratique (romand) pour l'éducation préscolaire ». Les problèmes d'horaire en 1^{re} P et les jardins d'enfants figureront à l'ordre du jour de la prochaine séance (28 septembre).

Séance de la **commission DEP « lecture »**: prise de contact en vue de l'élaboration du matériel didactique romand d'apprentissage de la lecture.

Séance du « **mouvement de la fonction publique** »: les délégués des sept associations de fonctionnaires genevois étudient les conséquences du refus du Conseil d'Etat de poursuivre les négociations avec le Cartel intersyndical. Un projet de bulletin d'information, à destination de tous les fonctionnaires, est élaboré.

Séance du « **comité référendaire CIA** »: considérant que les délégués de la SPG au comité CIA n'ont pas pu être consultés et qu'il serait hasardeux d'engager notre association dans un mouvement « unitaire » sans consultation de l'assemblée, les représentants de la SPG renoncent à apposer la signature « SPG » au bas de la pétition lancée par la VPOD, les syndicats chrétiens et les assistants de l'université.

MARDI 7 SEPTEMBRE

Contacts avec des **délégués de la SPG au comité CIA** pour les informer de la non signature de la pétition et fixer une séance au cours de laquelle comité SPG et délégués CIA définiront une politique commune.

Rencontre d'une collègue qui, rentrant de congé mais ne pouvant reprendre son activité avant le début novembre en raison de son état de santé, aimerait savoir si elle touchera son **salaire** pour septembre et octobre.

Téléphone à l'une des déléguées SPG à la commission « **études pédagogiques** »:

les travaux de « réforme » semblent actuellement en veilleuse !

Téléphone de M. Pernecker, directeur du Service des assurances de l'Etat, qui informe la SPG des nouvelles modalités de perception de la prime « assurance complémentaire des élèves ».

Séance de la **commission SPG « emploi - conditions de travail »** : il n'y a pas pléthore à la rentrée 1976, mais le problème reste d'actualité ; il faudra certainement trouver des « solutions » pour la rentrée 1977. D'autre part la commission cherchera quelles sont, en plus de la diminution des effectifs, les améliorations qui pourraient être apportées à nos conditions de travail.

Prise de contact avec quelques collègues à propos de l'**évaluation du travail scolaire** ; il s'agit d'étudier sous quelle forme et dans quels délais pourrait paraître le document préparé ce printemps par la commission SPG.

MERCREDI 8 SEPTEMBRE

Lettre au directeur de l'enseignement primaire pour préciser les dates et ordres du jour des prochaines **séances des délégations** (rencontres mensuelles entre la direction de l'enseignement primaire et le comité SPG).

Envoi des statuts et de divers documents à 9 collègues qui demandent leur **admission** à la SPG.

Lettre de M. Christe demandant à la SPG de désigner 3 délégués pour la **commission** « permutation des enseignants d'une division à l'autre ».

Séance hebdomadaire du **comité SPG**. A l'ordre du jour : les problèmes de « rentrée des classes », la CIA et le Cartel intersyndical, la préparation de la réponse SPG à la motion Gillet (enseignement de la mathématique), discussion de l'ordre du jour de la séance de samedi 11 septembre du Comité central de la SPR.

Téléphone d'un collègue de la rive droite qui informe la SPG que son inspecteur « force la main » des enseignants pour l'organisation de **réunions de parents**.

VENDREDI 10 SEPTEMBRE

Rencontre d'une collègue ayant étudié le projet de document romand « **Education musicale**, fiches du maître, 3^e P » ; mandat est alors donné à la déléguée SPG à la « commission d'examen » d'intervenir pour que le caractère « dirigiste » du document soit éliminé.

Discussion avec les collègues concernés par le problème des « **réunions de parents** » (voir mercredi) ; dans l'école voisine les enseignants ont refusé de faire distribuer aux parents les circulaires an-

nonçant les séances. Dans les deux écoles les enseignants ont demandé un entretien à l'inspecteur.

Remise d'informations à un collègue préparant un article pour l'**Educateur**.

Téléphone du Service des écoles de la ville de Genève informant que le **local de l'école de St-Jean** sera dorénavant mis gracieusement à la disposition de la SPG.

SAMEDI 11 SEPTEMBRE

Séance du **Comité central de la SPR**. A l'ordre du jour :

— les problèmes de **pléthore** (résolus ??? dans plusieurs cantons par l'attribution au service des remplacements des nouveaux brevetés sans classes) ;

— établissement des **locaux SPR** dans l'immeuble de la SPV à Lausanne ;
— reprise de la parution mensuelle de la **bande dessinée** « Brouksmoll », les réactions des collègues ayant été fort nombreuses ;
— premières démarches en vue de la mise en place de **CIRCE III** (12-15 ans).

... De plus, **tout au long de la semaine**, des délégués de la SPG ont fonctionné comme jurés aux **examens d'admission aux études pédagogiques** (62 candidats pour 45 places dans le secteur « élémentaire », 114 candidats pour 45 postes dans le secteur primaire).

P. Dunner.

La prochaine assemblée générale de la SPG aura lieu

mardi 19 octobre 1976, à 20 heures.

Réservez votre soirée !

Chronique CIA

Après le référendum du 3 juin, où en est-on maintenant à la CIA ? Rappelons brièvement que ce référendum avait été lancé contre l'article 80, que celui-ci a été finalement refusé par 3329 « NON » contre 2199 « OUI », avec une participation de 40 %, et que le train des mesures prévues et leur financement sont donc à remettre sur le métier. (Pour plus de détails, voir l'« Educateur » N° 18 du 21 mai.)

Difficultés

La situation est très complexe du fait de la présence de plusieurs facteurs :

— Les éléments multiples et divers du refus, qui se rapportait au supplément de cotisation, et/ou aux nouvelles dispositions statutaires, et/ou à la gestion de la caisse, et/ou à son système de financement.

— Les difficultés administratives et comptables résultant du fait qu'il est problématique de définir un traitement assuré (soit pour l'octroi des prestations, soit pour l'encaissement des cotisations) et de revenir aux dispositions 1975, les statuts ne correspondant plus à la réalité sur le plan des traitements comme sur le plan juridique (traitements réels et non plus traitements déterminants, modifications ensuite de l'évaluation des fonctions et de l'indexation au coût de la vie, cotisations calculées sur les traitements intégrés).

— Nécessité de recalculer : le traitement déterminant (environ 75 % du traitement réel), le traitement assuré, la coti-

sation ordinaire, les rappels en cours et, par différence, le trop-perçu, pour les quinze mille membres de la caisse, et en modifiant les programmes d'ordinateur !

— Le sort incertain des dispositions statutaires et techniques accompagnant l'article 80, par exemple le taux technique à appliquer (4 % ou 4,5 %), les tables de mortalité à prendre en considération, la réévaluation des immeubles.

— L'erreur d'estimation intervenue dans le calcul fait à la CEH pour la même opération qu'à la CIA, ayant porté sur le nombre de membres, prévus et entrés réellement, et qui a augmenté la masse salariale de 90 à 116 millions.

Propositions

Pour sortir de cet imbroglio, plusieurs propositions ont été faites de divers côtés :

— Sauvegarder l'essentiel des modifications statutaires mais à un coût inférieur, par exemple ne pas prendre en

compte la hausse du coût de la vie (garantie sur une inflation jusqu'à 4%), ce qui ramènerait la cotisation supplémentaire à 3% au lieu de 4,5% (Etat et sociétaire).

— Garder tout l'acquis avec garantie de l'Etat sur la dette, ou en ne payant que l'intérêt de déficit créé par les nouvelles dispositions.

— Remettre à plus tard l'introduction de nouvelles bases techniques, ce qui réduirait le déficit.

De toute façon, il faut trouver un régime transitoire qui permette de sortir de la situation actuelle en attendant les propositions de l'Intercaisse et le démarrage éventuel sur un nouveau système de financement.

Décisions

En date du 4 août, le Conseil d'Etat a déjà pris un certain nombre de décisions :

— Supprimer la perception de la cotisation extraordinaire d'adaptation dès le 1^{er} août.

— Autoriser les caisses à appliquer les nouvelles dispositions statutaires à titre provisionnel pour les personnes qui prennent leur retraite entre le 1^{er} janvier 1976 et le 31 décembre 1977.

— Fixer une date limite, 28 février 1977, à la commission intercaisse pour la présentation de nouvelles propositions. Celle-ci se prépare donc à un marathon dont on espère qu'elle sortira... à temps et avec non seulement des solutions amendées, mais aussi des propositions plus fondamentales sur le système de financement des caisses.

— Monsieur Babel, pour éclaircir les doutes intervenus à la suite de l'erreur trouvée à la CEH, a également décidé de soumettre les caisses au contrôle actuariel d'une maison extérieure, le cahier des charges étant fixé par une commission ad hoc du comité CIA (mi-septembre).

Remboursement

Ces décisions ont un peu clarifié la situation la plus urgente. Reste dans l'immediat le problème du remboursement des cotisations extraordinaires, qui fait l'objet d'une courte étude et sera discuté au prochain comité CIA (fin septembre). Entre le remboursement pur et simple en espèces (mais quand?, étant donné la complexité des calculs — voir plus haut) et l'imputation des montants, individuellement, sur une nouvelle formule de financement dans un nouveau système, peut-être trouvera-t-on un « modus vivendi » pour la période transitoire.

Pétition

Enfin signalons qu'une pétition signée par le comité référendaire, la VPOD, la FChP/CRT, et l'UACI, et datée du 7 septembre, circule actuellement.

Elle demande : le remboursement des cotisations extraordinaires et des intérêts qu'elles ont produits, une expertise de la CIA, l'étude d'un nouveau système de financement, l'instauration d'un régime transitoire, et la continuation du ver-

sement par l'Etat de sa part de cotisation extraordinaire de 2,25%.

Le comité SPG n'a pas signé cette pétition, le dernier point lui semblant prématuré avant l'étude plus complète de l'Intercaisse et les décisions que les diverses parties en cause seront amenées à prendre. Pour les points deux, trois et quatre, les réponses sont amorcées!

A suivre!

Liliane Palandella.

Jeunesse et économie

Réflexions d'une institutrice à la lecture du dossier « Jeunesse et économie » du N° 24 de l'« Educateur » (27 août 1976)

Peut-être serai-je le porte-parole de plusieurs de mes collègues en posant quelques points d'interrogation à propos de ces dossiers. J'y suis abonnée, je les reçois et je les range régulièrement dans un classeur. Bien. Intéressants, ces dossiers! Tableaux, graphiques intelligents, texte bien écrit... Mais à la longue, et surtout lorsqu'on lit attentivement le reste du numéro de l'« Educateur », on ressent une certaine gêne. Est-ce vraiment la place des milieux économiques de venir « faire l'article » dans un bulletin à vocation pédagogique? Qui se cache derrière ces lignes? Des promoteurs qui font valser les millions ou des éducateurs soucieux d'apprendre aux jeunes une nouvelle manière de vivre?

J'apprécie énormément l'« Educateur »; c'est pour moi une source de réflexion, une sorte de formation permanente, une mine d'idées nouvelles. (J'ai d'ailleurs envoyé l'an dernier une lettre de félicitations à l'un de nos deux rédacteurs responsables.) De plus, il fait souvent l'objet de discussions entre collègues. Je pense ne pas me tromper en comprenant le sens général des réflexions de mon comité et des comités des autres cantons: nous voulons promouvoir une pédagogie plus active, basée sur le développement harmonieux de tout l'être de l'enfant, nous voulons lui apprendre à faire des choix qui ne vont pas vers le « plus avoir », mais vers le « plus être », nous voulons qu'il choisisse librement la carrière qui l'épanouira et ce ne sera pas forcément celle que fera le plus de gros sous pour la République (voir notre dernier congrès). Du côté des enseignants, je n'ai qu'à reprendre les paroles de notre président, Paul Dunner, en p. 586, paroles qui viennent juste après le dossier « Jeunesse et économie »... Il parle en effet du péril qui plane sur le corps enseignant pour 1977 ou 1978, puisque pour

cette année chacun de nous est « casé ». Il s'étend largement sur nos conditions de travail.

Autre article fort intéressant, celui de Denis Perrenoud sur le perfectionnement. Et là aussi, j'ai senti un « souffle » nouveau: on y parle de la qualité de l'enseignant, de l'effort qu'il doit faire lui-même pour apporter quelque chose de nouveau à ses élèves, ceci aussi c'est du « plus être » et non du « plus avoir ». Collègues, dépêchez-vous de suivre les cours sur l'environnement, car à lire le dossier, vous ne pourrez bientôt plus qu'étudier les géraniums de votre balcon...

En lisant ces collègues, on mesure mieux le divorce qui sépare à mon sens notre idéal de celui des promoteurs de notre République. A la p. 584, on nous donne tout simplement le programme des grands travaux du canton de Genève, mais tronqué, puisqu'on ne parle pas des millions que cela coûtera... Que les autres cantons se consolent, leur tour viendra ces mois prochains.

Collègues genevois, relisez bien l'encadré « Pour demain ». Etes-vous d'accord, vous qui devez enseigner l'écologie, l'environnement avec le point 1: « Ouverture de nouvelles zones industrielles: Plan-les-Ouates, Thônex/Puplinge, Satingny »? J'en connais qui luttent pour garder à leurs enfants de la verdure et un petit coin de mare où observer des grenouilles.

Et le point 3, savez-vous que les milliers d'habitants d'Onex, jeunes parents pour la plupart, font tout pour garder intacte cette merveille qu'est le golf des Evaux, véritable poumon de cette commune? J'y ai piqué-niqué un beau dimanche de mai, j'ai compris.

Point 4: transfert du Palais des expositions au Grand-Saconnex et utilisation de l'ancien emplacement pour les administrations publiques et l'université... Attention, braves gens! De qui se moque-t-on? Au point 3, on annonçait l'université sur le golf d'Onex et dans

le « Bulletin officiel de la Chancellerie » sur la votation référendaire, le commentaire de l'Etat affirme que l'emplacement de l'ancien Palais deviendrait une zone de verdure et que la campagne Sarasin au Grand-Saconnex serait maintenue et les arbres protégés... Non, non, non ! Je vous invite à venir compter avec moi les arbres qui tomberaient pour laisser la place à une gigantesque halle de 25 m de haut sur 258 m de long et 174 m de large, c'est-à-dire les trois quarts de la plaine de Plainpalais sur une hauteur de 8 étages. Venez voir aussi l'emplacement des parkings pour deux mille places, juger de l'ampleur du tracé des routes, semi-autoroutes, autoroutes, raccords, bretelles et j'en passe. Et tout ceci pour le seul Salon de l'auto, dix jours par an. Comme les nombreux collègues qui ont signé le référendum, pensez-y le 26 septembre.

Je continue le commentaire que vous vous faites certainement sotto voce :

Point 5 : aménagement de la piste B de Cointrin et construction d'une aérogare pour le fret aérien. Habitants riverains de l'aéroport, collègues qui devez fermer vos fenêtres à chaque décollage, savez-vous qu'une association lutte contre ces nuisances ?

Point 6 : construction d'une autoroute de contournement. Si ma mémoire est bonne, le peuple genevois, souverain, l'a refusée le 5 octobre 1975. Comme les promoteurs ont la mémoire courte !

J'en arrive maintenant au point qui est vital pour notre monde et auquel le corps enseignant est particulièrement sensible : le numéro 10, construction de la centrale nucléaire de Verbois. C'est le moment ou jamais de dire : in cauda venenum ! (le venin est dans la queue). Après le magnifique travail de nos collègues sur les centrales nucléaires, on ne peut que réagir. Heureusement, il semble qu'un peu partout, on s'arrête pour réfléchir... Mais il faut continuer la lutte avec ténacité.

Réfléchissons, collègues, à ce que nous voulons en premier : qualité de la vie ? Epanouissement de l'individu ? Croissance économique à tout prix ?

Après ces quelques réflexions, je demande au comité de la SPR d'examiner le problème du dossier « Jeunesse et économie ». Quant à mes propos, ils n'engagent que moi et je remercie l'« Educateur » qui sait ouvrir ses colonnes à qui veut les remplir.

Lucienne Gerdil,
institutrice dans le
canton de Genève.

Rédactrice de la rubrique genevoise :
Liliane URBEN, chemin du Renard 44,
1211 Le Lignon. Tél. (022) 96 30 06.

Comité central

Le CC, animé d'une saine colère, s'est longuement entretenu du conflit social qui oppose les travailleurs de Dubied à leur patron. Nous avons mis au point le texte que vous avez pu lire dans l'« Educateur » N° 26.

Ceux qui l'auront découvert dans la FAN auront pu se rendre compte de l'impartialité de ce quotidien qui publie les choses à moitié car ce n'est pas moins que la moitié du texte qui s'est évaporée, les paragraphes essentiels évidemment et qui ne permettent plus de laisser au lecteur qu'une pâle impression de ce que nous voulions affirmer...

Si nous vivons dans un Etat de Droit (respect de la décision du tribunal arbitral — à ce propos, il ne s'agit pas de la première décision prise à l'encontre des intérêts des travailleurs...), nous ne devons pas oublier la dignité humaine dont le jugement ignore bien des aspects.

Nous rencontrerons une nouvelle fois les jardinières d'enfants le 13 septembre.

Notre commission financière a reçu comme mandat prioritaire l'étude de toutes les possibilités permettant de réac-

tualiser le problème de l'avancement de l'âge de la retraite. Cette commission devra également obtenir du Département des finances la liste de toutes les commissions paritaires où le SAE-SPN n'est pas (ou plus) représenté.

Revalorisation des traitements. Chacun sait qu'une telle étude nécessite des années de travaux (période durant laquelle l'écart séparant l'instituteur neuchâtelois de ses collègues suisses ne cessera d'augmenter) et il est temps que nous évoquions cette question lors de la prochaine entrevue « au sommet ».

L'information par la « grande » presse n'est pas encore satisfaisante. Comme nous ne pouvons pas compter sur un avocat pour nous défendre lorsque certain parti s'en donne à cœur joie de discréditer « seulement certains d'entre nous », il faut bien que nous nous assumions plus fermement et plus largement. Service précieux que l'on nous a administré et dont nous retirerons tout l'enseignement, toute la substantifique moelle.

J.-P. Buri.

Commission pédagogique et d'éducation permanente

Réunie aux Hauts-Geneveys, la commission présidée par Gabriel Ruedin a tenté d'engager un dialogue fructueux à propos des nouveaux programmes : « Education musicale 3^e primaire et géographie 5-6 ». Je vous livre dans le désordre quelques-unes des remarques faites par les membres de la commission, dont Josette Tissot-Valesia, déléguée à la Commission romande.

Education musicale :

- méthode rédigée par des musiciens certainement qualifiés mais un peu trop distants d'enfants de 8 à 10 ans ;
- méthode peu attrayante au début, d'où désintéressement de la part des enseignants peu... musiciens ;
- contenu très dense, difficile à « diffuser » dans une classe de 25 élèves ;
- méthode destinée à des personnes... compétentes dans le domaine de la musique qui risquent de la trouver trop simple tandis que les moins doués la trouveront trop ardue ;
- diffusion trop restreinte du projet :

peu d'enseignants de 3^e ont eu l'occasion de le consulter ou même d'essayer cette méthode dans leur classe ;

- chansons proposées pas très bien choisies ;
- passivité des élèves : le maître doit être trop directif et la part des enfants reste très maigre dans la participation active à la leçon.

Il s'agit d'impressions plus ou moins provoquées par l'aspect très touffu du projet dans sa présentation. La commission pédagogique émet toutes les réserves quant à cautionner ce projet dans sa forme actuelle. De nombreuses modifications devraient permettre de mieux adapter la méthode à des enfants de 3^e.
Géographie :

- créativité de l'enfant favorisée, il construit son programme ;
- ce programme est bien structuré, il constitue le programme type conçu pour le généraliste qui trouvera de nombreuses occasions d'« interdiscipliner » ;

- une grande souplesse dans le choix des paysages doit être laissée au maître ;
- constat de l'absence totale de nomenclature ;

— quelque doute quant à la dotation des classes en matériel d'enseignement (coût élevé).

Bref, impression générale favorable, satisfaction générale à part les quelques réserves mentionnées.

En deuxième partie, François Bourquin a présenté les activités du service qu'il dirige. Je développerai ce sujet à une autre occasion car je n'ai pas pu assister à la séance jusqu'au bout...

J.-P. Buri.

Point final aux menaces de poursuite...

Quelques-uns de nos collègues étaient l'objet d'une requête de main levée de la VPOD. On se rappelle que cette dernière réclamait des cotisations à certains de nos membres en invoquant des motifs qui ne nous semblaient pas justifiés.

Maître Godet, chargé de défendre les intérêts de nos membres, vient de nous aviser dans une lettre datée du 18 août 1976 que ces requêtes « tests » tentées par la VPOD ont été rejetées. « Seule la décision concernant un ex-membre (passé dans les rangs de la... VPOD) n'est pas encore parvenue à notre avocat. En bonne logique, elle ne devrait pas être différente des autres », écrit-il.

Point final. Point final à ce divorce dont les motifs essentiellement financiers laissent à espérer pour l'avenir. Aucune divergence fondamentale ne semble être à la base de ce conflit : si les G-SPN (gentils SPN) avaient accepté sans « rouspéter » la décision du secrétariat fédératif suisse alémanique, si nous avions PAYÉ, si nous n'avions pas contesté l'irrévocable décision, nous serions encore une association. Nos membres mordus de la VPOD auraient pu continuer d'animer les débats, d'être en quelque sorte l'élément foncièrement syndicalisant de notre... syndicat. Ah, s'ils avaient eu l'habileté des collègues vaudois (qu'ils citent volontiers) ou genevois qui savent conserver à leur SPV et SPG son UNITÉ...

Ils ne songent pas à casser la baraque.

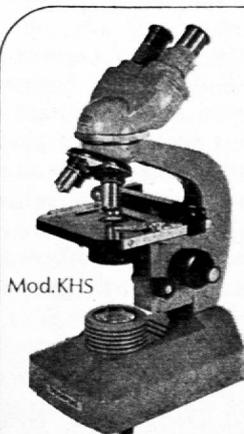
Il n'y a pas de démarche « parallèle » auprès de la commission scolaire. Certes, chacun **peut** prétendre avoir un représentant, mais chacun devrait POUVOIR anticiper les réactions de l'autorité lorsqu'elle se trouve devant une situation embarrassante. Le vote des collègues neuchâtelois de la ville n'apportera rien à notre représentativité, quelle qu'en soit l'issue... (ce commentaire tente de respecter les délais rédactionnels !). Je voterais pour deux représentants SNEPP si ce groupe représentait la majorité du corps enseignant de la ville. Ceci pour éviter toute contradiction malencontreuse face à une autorité dont finalement nous dépendons TOUS. Cette façon puérile de vouloir à tout prix prouver qu'« on pense pas comme eux » ne prouve finalement rien. Les champions de cette discipline politico-sportive n'ont point encore rempli leur armoire à trophées de rosaces bleues ou grises. Certes, chacun connaît la diversité du corps enseignant. Imaginons que tous les enseignants primaires et préprofessionnels puissent participer à des séances de type « assemblée générale de la commission scolaire ». Même avec un président très doué, choisi parmi nos collègues du

SNEPP, les séances prendraient des dimensions imprévisibles lorsqu'on essaie d'imaginer l'explosion d'opinions, de propositions, de nuances, d'amendements, de suggestions toutes plus perspicaces les unes que les autres.

Point final. Nous comprenons de mieux en mieux l'état d'esprit des grévistes de Couvet, Marin et Peseux : nous pouvons de plus en plus nous IDENTIFIER à eux, sans restriction. Nous aussi avons demandé le dialogue. Les arguments avancés par notre partenaire ne nous ont pas convaincus ; ils ressemblaient trop à ceux servis à nos camarades ouvriers par les milieux patronaux. « Reprenez le travail » ou « Payez sinon... » sonnent sinistrement le glas à tout espoir de participation. Souhaitons toutefois plus de chance aux grévistes qu'aux ex-membres de la SPN-VPOD. Et bonne chance à ceux qui ont rallié l'autre camp. Au moins ont-ils l'avantage de ne pas être parmi les défenseurs du maître généraliste, parmi les adversaires du duo, parmi ceux qui estiment que l'âge de la retraite pourrait être avancé, parmi ceux qui essaient de prévoir à long terme plutôt qu'à court ou moyen terme...

J.-P. Buri.

Rédacteur de la rubrique neuchâteloise : Maurice TISSOT, rue de la Gare, 2205 Montmollin. Tél. (038) 31 40 54.



Mod.KHS

OLYMPUS

Microscopes modernes pour l'école

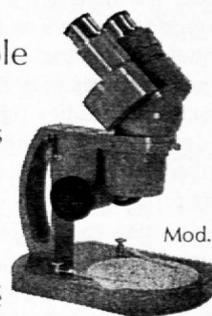
Grand choix de microscopes classiques et stéréoscopiques pour les élèves et pour les professeurs

Nous sommes en mesure d'offrir le microscope approprié à chaque budget et à chaque cas particulier

Demandez notre documentation!

Avantageux, livrables du stock. Service prompt et soigné

Démonstration, références et documentation: représentation générale: WEIDMANN + SOHN, dép. instruments de précision, 8702 Zollikon ZH, tél.: 01 65 51 06



Mod. VT-2

Vingt maîtres de classes spéciales brevetés

En août 1974, le Conseil exécutif du canton de Berne chargea la DIP d'organiser un cours de formation pour les maîtres de classes spéciales (ou auxiliaires) en emploi. Ce cours devait permettre aux titulaires de telles classes de la partie française du canton non encore en possession du brevet de pédagogie curative d'obtenir le certificat attestant une formation spéciale et donnant droit aux allocations prévues par la loi. Le besoin d'un tel cours avait été souligné à plusieurs reprises, notamment par la section jurassienne de l'ASA qui, en plus des travailleurs sociaux, regroupe tous les titulaires de classes auxiliaires.

L'organisation et la direction du cours furent confiées à la responsable de l'Office cantonal d'orientation en matière d'éducation à Bienne, qui fut assistée dans sa tâche par un groupe de coordination. Une commission étudia les candidatures et procéda à l'acceptation de 20 enseignants, dont une en tant qu'auditrice.

Le cours eut lieu à Bienne dans les locaux mis gracieusement à disposition par la Direction des écoles. Il débuta le 16 octobre 1974, les participants se réunissant dès lors tous les mercredis pour une journée entière. En outre, six semaines compactes, prises sur les vacances, furent consacrées à des cours, à des travaux de groupes ou individuels. Tous les candidats obtinrent leur certificat qui leur fut remis le 9 juillet dernier par un délégué de la DIP.

Les 734 leçons suivies furent consacrées à la psychologie et pédagogie, la didactique et méthodologie, la médecine, le système de prise en charge juridique, l'orientation et consultation, les travaux pratiques et visites, les discussions et la mise en commun de travaux.

Un stage de marionnettes, l'expression corporelle, l'étude de l'environnement, les travaux manuels, le groupe de rencontre, l'éducation psychomotrice et l'approfondissement des sujets étudiés figuraient au programme des semaines compactes. Sept visites de foyers et d'ateliers furent faites, sept films furent visionnés et discutés.

La formation des candidats fut assurée par 31 professeurs qui traitèrent de sujets aussi divers que « l'amblyopie » (M^{lle} Bienz), « La psychologie évolutive » (M^{me} D. Lang), « L'éducation psychomotrice » (M. Vayer), ou encore « Le sablier » (M^{me} Préfontaine).

Tous les candidats présentèrent un mémoire de fin de cours. Nous citerons « Observation de l'évolution d'un groupe d'enfants à travers le dessin », « L'intégration professionnelle d'élèves sortant de

classes spéciales », « Le jeu éducatif et son utilisation en classe spéciale ».

Nos félicitations à tous nos collègues.

B.

CONGRÈS SPJ 1976

26 novembre 1976

Le système

Mon fils de 12 ans fréquente l'école secondaire. L'une de ses trois leçons hebdomadaires de gymnastique, faute de place dans la halle de son bâtiment, se donne dans celle de l'école primaire. Je lui ai demandé: « Laquelle des deux halles préfères-tu ? » Sans hésiter, il m'a répondu: « On aime mieux celle de l'école primaire, mais on a peur quand on y va, qu'on nous prenne pour des bêtas. »

Aussi sec ! Aussi triste !

Mon fils à moi. Moi qui souvent le remets à sa place. Qui lui rapporte des actes de certains grands garçons et de certaines grandes filles de ma classe, qui sont de chics garçons, qui sont des filles épatantes. Moi qui, ouvertement, lutte contre le système effarant qui nous régit.

J'ai essayé de penser à ses copains qui ne sont pas tous, comme lui, avertis. J'ai essayé de penser à leurs parents, aux discriminations qu'ils font, parfois entre leurs propres enfants, aux discussions qu'ils ont, au manque d'intérêt qu'ils portent à l'école primaire, à l'aura dont ils entourent l'école secondaire. Pour quelques règles de grammaire de plus. Pour quelques phrases d'anglais. Pour quelques savantes inutilités en sciences. Pour quelques par cœur en histoire grecque. Le vertige m'a saisi. J'ai vu ces gosses de 12 ans, ces petits intelligents qui, une année après avoir quitté ceux qui sont restés à l'école primaire, ont déjà pris leurs distances.

J'ai tenté de faire comprendre à mon fils que les élèves de l'école primaire n'étaient pas des bêtas, qu'ils n'étaient

peut-être pas moins intelligents que lui, que l'intelligence n'était pas la seule qualité d'un être humain.

Mais que peuvent valoir mes discours en face de ce système qui a déjà conditionné mon fils ? Pour toujours.

Travelingue.

J'AI RETENU DE MES LECTURES...

« Le savoir n'est pas la sagesse, il n'est pas comparable à l'intelligence. La sagesse n'est pas une marchandise qui existe sur le marché et que l'on puisse acheter au prix d'études et de disciplines ; elle ne se trouve pas dans des livres ; on ne peut pas l'accumuler, l'entreposer dans la mémoire. Elle vient avec l'abnégation du moi. Avoir un esprit ouvert est plus important qu'apprendre ; et nous pouvons ouvrir notre esprit, non en le bourrant de connaissances, mais en étant conscients de nos pensées et de nos sentiments, en nous examinant attentivement nous-mêmes, en percevant les influences qui nous entourent, en écoutant les autres, en observant les riches et les pauvres, les puissants et les humbles. »

Krischnamurti

« De l'Education »

Ed. Delachaux et Niestlé.

Au Centre de perfectionnement

Cours et manifestations du mois de novembre 1976

2.1. **L'éducation permanente et l'école aujourd'hui** : M. S. Roller, du 10 au 12 novembre à Gruyères.

5.7. **Expression corporelle et initiation au mime** : Mime Amiel, dès le 12 novembre.

5.31. **Informatique dans l'enseignement (utilisation)** : M. R. Morel, du 22 au 26 novembre.

5.44.1. **Religion : introduction du nouveau programme romand : Thèmes d'histoire de l'Eglise** : MM. R. Noirjean et W. Nussbaum, le 3 novembre de 14 h. à 17 h. à Delémont.

5.44.2. **Religion : introduction du nouveau programme romand** : MM. R. Noirjean et W. Nussbaum.

5.53.7. **Patinage artistique** : M. Henri Girod, le 20 novembre à Moutier.

5.53.8. **Hockey sur glace** : M. J.-R. Bourquin, le 6 novembre à Porrentruy.

5.56.3. **Quelques aspects du roman français des 20 dernières années** : M. Jean-Claude Joye, dès le 9 novembre à l'Ecole normale de Bienne.

5.57.3. **Le matériel d'histoire utilisable en classe** : M. Bernard Perrot, fin novembre à Bienne.

5.65.3. **Bougies** : M^{me} Martine Bassin, les 3, 10 et 17 novembre à St-Imier.

Rédacteur de la rubrique jurassienne : Abel BABEY, Pastourelles 17, 2800 Delémont. Tél. (066) 22 29 34.

Fribourg

M. Simonet prend sa retraite

Comme sur la pointe des pieds

Fidèle à son tempérament empreint de réserve naturelle et de modestie, Paul Simonet, ancien chef de service au DIP, ayant atteint l'âge de la retraite, vient de quitter son activité... comme sur la pointe des pieds, sans bruit. S'il emporte avec lui la gratitude du département qu'il a magnifiquement servi, il peut être assuré de la très grande reconnaissance du monde des enseignants primaires. La gent enseignante se souvient de la manière courtoise, du calme légendaire que M. Simonet savait faire régner au sein des contacts et des rencontres avec ses pairs, surtout à l'époque délicate des tractations consacrées à l'amélioration de la situation matérielle de l'enseignant primaire.

Personnalité attachante s'il en fut, doué à la fois de prudence et de fermeté, Paul Simonet, né en 1911, termina sa scola-

rité primaire, en somme dans une sorte de prim' sup sous la direction d'un maître brillant. L'empreinte qu'il en reçut allait lui faciliter, comme à d'autres, l'accès à l'Ecole normale de Hauterive dont il sort en 1930 après de solides études, la même année que son illustre condisciple Maurice Zermatten. Après un remplacement à Grolley durant un an, il est nommé en 1931 à St-Martin, où l'on conserve de lui le souvenir d'un maître compétent, zélé et ingénieux, témoignant d'une activité inlassable. Au surplus, musicien né, Paul Simonet rendit d'innombrables services à sa paroisse et partout l'on sollicitait ses services d'organiste.

Son activité à Fribourg

Nommé à Fribourg en 1955, titulaire d'une classe 3^e-4^e, il est appelé en 1961 à succéder à M. Léon Monney au poste de secrétaire au DIP. Il est promu chef de service à l'enseignement primaire en

« La natation par le jeu »

Le 12 juin 1976, plus de vingt enseignants se trouvaient à l'Ecole normale de Bienne pour y suivre, dans sa magnifique piscine, un cours de natation donné par Jean-Pierre von Känel, maître d'éducation physique dans cet établissement.

Si le but du cours était axé sur la méthodologie complète de la brasse et le perfectionnement du crawl, l'accent a été porté sur l'importance du jeu dans ces acquisitions.

En effet, c'est grâce au jeu que chacun, découvrant ses lacunes et ses aptitudes, a pu parfaire ses connaissances en la matière.

Notre inspecteur de l'éducation physique, dont la présence a été fort appréciée, a clos cette journée enrichissante par une information détaillée concernant le sport facultatif à l'école.

Souhaitons que son intéressant exposé ait trouvé un écho auprès de chacun.

C'est dans la bonne humeur et la franche camaraderie que s'est déroulé ce cours, et, au nom de tous les participants, j'en remercie vivement les organisateurs et tout particulièrement son sympathique directeur. Une participante : A. B.

1965. Il y fait preuve d'une étonnante capacité de travail, d'un don inné de conciliation et de conseil. C'est à cette période qu'il devient membre de la Conférence des chefs de service de Suisse romande. Le surcroît de travail et la réorganisation de ce secteur justifient sa démission en 1972 et son affectation aux tâches administratives et à la statistique scolaire.

M. Simonet, merci

Pédagogue né, fonctionnaire exemplaire, travailleur méthodique et clairvoyant, le démissionnaire qui s'ingéniait malgré ses relations, à rester dans l'ombre, laisse le souvenir d'un homme intègre, toujours disponible et pondéré. Il a bien mérité de l'Ecole fribourgeoise, de l'ensemble de ses enseignants dont il défendait avec persuasion les intérêts. On présume que sa retraite sera ordonnée comme le fut toute sa vie. C.

L'essai des brevetés de 1976

Candidates de langue française

Aebischer Catherine, Fribourg; Andrey Françoise, Bulle; Bapst Claire-Lise, Villaz-St-Pierre; Barras Bernadette, Avry-sur-Matran; Beaud Marina, Albeuve; Bise Rose-Marie, Estavayer-le-Lac; Bondallaz Sylviane, Nuvilly; Bosson Marilyse, Bulle; Bovet Brigitte, Léchelles; Brodard Catherine, La Roche; Brodard Rose-Marie, Bonnefontaine; Bugnon Marie-Claude, Torny-le-Grand; Bussard Françoise, Bulle; Charrière Jacqueline, Bulle; Collaud Fabienne, Fribourg; Currat Patricia, Grattavache; Dafflon Marie-José, Bulle; Deillon Brigitte, Siviriez; Dillon Nicole, Bulle; Enderli Jacqueline, Broc; Fontana Laurence, Fribourg; Fornerod Chantal, Fribourg; Fragnière Lucienne, Marly; Frossard Marie-Claire, Bulle; Gachet Marie-Hélène, Vauderens; Gauderon Françoise, Villars-sur-Glâne; Genoud Irène, Villaz-St-Pierre; Girard Marie-Claire, Fribourg; Gobet-Buchiller Denise, Villariaz; Grandjean Elisabeth, Villars-sur-Glâne; Gremaud Claude, Bulle; Grossrieder Danièle, Vuisternens-en-Ogoz; Guisolan Clarisse, Ponthaux; Guisolan Madeleine, Estavayer-le-Lac; Hayoz Jacqueline, Fribourg; Hirt Elisabeth, Onnens; Jaquet Madeleine, Grol-

ley; Jordan Jacqueline, Hauteville; Magnin Yolande, Dompierre; Maillard Agnès, Belfaux; Marchon Françoise, Bulle; Mazzocato Danielle, Bulle; Mettraux Hélène, Neyruz; Missy Marie-Josée, Cottens; Morand Fabienne, Le Paquier; Morel Madeleine, La Roche; Murith Catherine, Charmey; Neuenchwander Danielle, Porrentruy; Niquille Nicole, Fribourg; Pachoud Bernadette, Bulle; Pachoud Chantal, Martigny; Pauchard Marie-Claire, Barberèche; Persoud Anne-Marie, Rueyres-les-Prés; Pillonel Marie-Claude, Fribourg; Pittet Martine, Fribourg; Pythoud Françoise, Vaulruz; Rhême Elisabeth, Villaz-St-Pierre; Roubaty Martine, Fribourg; Ruffieux Anne, Romont; Ruffieux Marie-Claude, Avrydevant-Pont; Schaller Marguerite, Ursy; Seydoux Béatrice, Bulle; Schneider Martine, La Chaux-de-Fonds; Steinauer Anne, Fribourg; Thorimbert Michèle, Estavayer-le-Lac; Vernez-Rouillier Marianne, Villars-Bramard; Yerly Marguerite, Bulle.

Candidats de langue française

Berchier Georges, Cugy; Brodard Yves, La Roche; Buchs Alexis, Villarsiviriaux; Bugnon Dominique, Fribourg;

Castella Maurice, Albeuve; Cuennet Gérard, Marly; Dudotterd Gérald, Léchelles; Fessler Roland, Fribourg; Folly Pascal, Courtaman; Genoud Gérard, Fribourg; Jungo Séverin, Tinterin; Kolly J.-François, Bulle; Kolly J.-Pierre, Fribourg; Lambert Bernard, Fribourg; Limat J.-Pierre, Fribourg; Magnin Marcel, Vuippens; Monnard Guy, Fribourg; Page Norbert, Courtepin; Perroud Gérard, Villarimboud; Piller Yves, Villaz-St-Pierre; Progin Marcel, Neirivue; Totzetter Jacques, Fribourg; Sansonnens Yves, Auravaux; Schafer Dominique, Léchelles; Schumacher J.-Daniel, Fribourg; Seydoux Christian, Vendincourt; Walther Bernard, Fribourg; Yerli François, Fribourg; Zosso J.-Marie, Cournilens.

Récapitulation

Se sont présentés: 70 candidates et 32 candidats, en tout: 102.

Ont obtenu un diplôme avec mention **très bien**: 30.

Ont obtenu un diplôme avec mention **bien**: 53.

Ont obtenu un diplôme avec mention **satisfaisant**: 16.

Echecs partiels: 3.

C.

Nominations – Engagements – Démissions

Nominations

Pour la période administrative de 4 ans à partir du 1^{er} septembre 1976:

Fribourg-Ville: Rumo Yvonne et Schaller Jean-Pierre; Fribourg (ELP): Richard Andrée; Marly: Houriet Catherine; Charmey: Bourdilloud Albert; Attalens: Torche Charly.

Engagements

Aux termes de la nouvelle loi sur le statut du personnel promulguée le 22 mai 1975, les serviteurs de l'Etat, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, sont engagés d'abord pour la durée de 1 année. Par la suite, ils sont susceptibles de réengagement ou de nomination.

Fribourg-Ville: M^{lles} Aebischer Catherine, Fornerod Chantal, Hayoz Jacqueline, Pillonel Marie-Claude, Steinauer Anne, MM. Bugnon Dominique, Kolly Jean-Pierre, Limat Jean-Pierre, Schumacher Jean-Daniel, Walther Bernard; Avry-sur-Matran: Barras Bernadette;

Ecuvillens: Missy Marie-José, Pittet Martine; Lentigny: Hirt Elisabeth; Marly: Fragnière Lucienne, Cuennet Gérard; Ponthaux: Guisolan Clarisse, Jaquet Madeleine; Rossens: Duc Christiane, Brodard Yves; Treyvaux: Bussard Françoise, Jordan Jacqueline, Schefer Dominique; Villars-sur-Glâne: Grandjean Elisabeth, Gauderon Françoise, Python Catherine, Seydoux Christian, Yerly François; Bulle: Andrey Françoise; Bulle (ELP): Castella Maurice; Cerniat: Charrière Jacqueline; Gruyères: Dafflon Marie-José; Marsens: Monnard Guy; Sales: Pythoud Françoise; La Tour-de-Trême: Morand Fabienne; Vuadens: Piller Yves; Romont: Plancherel Anne, Ruffieux Anne, Perroud Gérard; Chavannes-s-Ors: Bapst Claire-Lise; Esmons: Gachet Marie-Hélène; Mézières: Bugnon Marie-Claude; Siviriez: Deillon Brigitte; Villaz-St-Pierre: Rhême Elisabeth; Vuisternens-d-R.: Gobet Denise; Delley: Cotting Philippe; Domdidier: Pittet Jacques; Féigny: Pérsoud Anne-Marie; Montet Br: Chevalley Marie-Jeanne; St-Aubin: Ducotterd Gérald; Vuissens: Pasquier Daniel; Morat (ELP):

Bise Rose-Marie, Marchand Monique; Courtepin: Folly Pascal; Cressier: Murith Catherine; Châtel-St-Denis: Progin Marcel; St-Martin: Lambert Bernard et Magnin Marcel, les 2 à mi-temps.

Réengagements

Les maîtres dont les noms suivent, engagés avec un statut de droit public, appartiennent pour la plupart à la formation extraordinaire. Quelques-unes sont des maîtresses de classes enfantines qui ne remplissent pas encore les conditions exigibles pour être nommées.

Fribourg-Ville: Bardy Marie-Noëlle, Scherrer Mireille, Torche Micheline; Belfaux: Vez Yvonne; Ependes: Roget Fabienne; Treyvaux: Limat Jacques; Lully: Pittet Jean-Marie; Bulle: Grandjean Andrée, Grandjean Rachel, Gremion Monique M^{me} et Quartier Yves; Echarlens: Bongard Claude; Morat: Chatton Benoît; Gumefens: Brügger Thomas; Cournillens: Pittet Claudine; Courgevau: Butikofer Anne-Marie; Courtepin: Schnarenberger Pierre; Vil-

larepos : Bise-Fasel Chantal M^{me} ; Romont : Brodard Roger ; Dompierre : Jordan-Joye Denise ; Chavannes-les-Forts : Tena Renée ; Pont : Dévaud Danielle ; Massonnens : Dénervaud Francine ; Ménières : Fasel Benoît ; Estavayer-le-Lac : Frossard José, Schmidt Michelange ; Cugy : Glardon-Monneron Josiane M^{me} ; Châtel-St-Denis : Currat Bernard ; Vesin : Corminboeuf-Lambert Anne-Lise.

Remarque commune aux procès-verbaux

Chacun de ces documents fait état de l'obligation faite au personnel engagé, réengagé ou nommé de prêter son concours pour certaines tâches administratives, notamment pour la statistique scolaire. Cette précaution fait allusion au refus opposé par le corps enseignant primaire de collaborer à l'établissement de statistiques pour protester contre les at-

teints ou les silences du Conseil d'Etat à l'égard, il y a 3 ans, d'une impérieuse réadaptation de traitement.

Démissions

M^{mes} Evelyne Pasquier à Bulle, Françoise Gurtner aux Sciernes d'Albeuve et Denise Haenni à Morat.

RÉAPPARITION D'UN SERPENT DE MER

Le jour du congé scolaire

Un ironiste aurait dit récemment avec raison qu'on s'occupe davantage du jour de congé des écoles que de coordonner et de synchroniser les temps de classe du haut en bas de l'échelle, du secondaire supérieur au stade de l'école infantine. Le rejet par le peuple de l'octroi du 3^e demi-jour le 29 juin 1975 semblait avoir relégué pour plusieurs années cette question au plan des préoccupations politiques secondaires.

Le Conseil en a décidé autrement en ce qui concerne le secondaire supérieur. En effet, au début des vacances estivales,

il décidait de déplacer au samedi le jour de congé pour les classes secondaires qui relèvent de sa compétence directe. Cette décision tient du mystère. On parle d'une maladresse. Lors des débats précédant le vote du 29 juin, les opposants au samedi croyaient avoir eu raison pour longtemps de leurs adversaires. Ils avaient à juste titre convaincu l'opinion des avantages du jeudi sur le plan des activités extrascolaires.

Voulant en avoir le cœur net au niveau des classes dites communales, l'exécutif de la capitale vient d'ordonner une en-

quête auprès de toutes les familles, demandant aux parents de s'exprimer clairement dans le questionnaire qui leur est adressé.

Il est temps que la situation anarchique qui prévaudra durant la présente année scolaire connaisse un dénouement favorable au seul intérêt des enfants. La réponse sollicitée ne saurait tarder.

C.

Rédacteur de la rubrique fribourgeoise :
Albert CARREL, Reichen 2, 1700 Fribourg. Tél. (037) 22 46 80.

Valais

Grille horaire

A l'intention de nos collègues de la SPR, je publie ci-dessous la grille-horaire, valable pour l'année 1976-1977, telle que nous l'a transmise le DIP.

A. Répartition hebdomadaire du temps en minutes

a) Temps effectif de travail

	1 ^{re} P	2 ^e P	3 ^e P	4 ^e P	5 ^e P		6 ^e P	
					G	F	G	F
1. Catéchèse	100	100	100	100	100	100	100	100
2. Savoir-vivre	30	30	20	20	20	20	20	20
3. Activités d'éveil	120	100						
4. Deuxième langue			110	110	110	110	110	110
5. Français, écriture	450	450	450	450	450	450	450	450
6. Mathématique	220	250	320	320	320	320	320	320
histoire			60	60	60	60	60	60
7. Envir. géographie	110	120	60	60	60	60	60	60
sciences			60	60	60	60	60	60
dessin, peinture	95	95	75	75	120 *	75	120 *	75
8. Ed. art. TA, TM, ACM	165	165	165	165	90 *	165	90 *	165
éd. musicale	90	90	80	80	110 *	80	110 *	80
9. Education physique	150	150	150	150	150	150	150	150
10. Tâches personnelles	120	100						
b) Pausas	150	150	150	150	150	150	150	150
c) Total hebdomadaire	1800	1800	1800	1800	1800	1800	1800	1800

B. Remarques diverses

- Les temps marqués d'un astérisque ne sont que provisoires ; il s'agit de l'occupation des garçons lorsque les filles sont à l'ouvrage ; en plus des TM, les garçons s'adonnent à la pratique du dessin et de la musique.
- L'enseignement de l'allemand se répartit en 4 leçons de 20 minutes, et 2 leçons de 15 minutes.
- Le temps imparti à la géographie étant plus restreint, le programme de cette matière a été légèrement abrégé.
- Il n'est pas toujours possible d'organiser 3 cours de gymnastique durant la semaine ; aussi, une compensation s'opère au niveau des après-midi de sport : un après-midi par mois partout où les 3 périodes de gymnastique ont lieu effectivement, et deux par mois dans les autres cas.

P. M. G.

Rédacteur de la rubrique valaisanne :
Pierre-Marie Gabioud, Neige et Soleil, 1874 CHAMPÉRY.

Service de placements SPR

Pour une meilleure collaboration confédérale

L'an dernier, à l'occasion de la présence des cantons de la Suisse centrale au Comptoir suisse, des échanges d'écoliers avaient été organisés. Un certain nombre de jeunes Romands ont pris ainsi le chemin des cantons primitifs, alors que leurs camarades étaient accueillis chez nous. D'excellentes relations ont été ainsi nouées.

Cette année, la Fondation pour la collaboration confédérale envisage de renouveler l'expérience, mais avec des classes entières. Maître et élèves seront invités dans des familles argoviennes, dont

les enfants seront, à la même époque ou plus tard, accueillis chez nous. Naturellement l'expérience exige déjà quelques connaissances linguistiques de base.

C'est le Service de placement de la Société pédagogique romande, 1802 Corseaux, qui a été chargé de recueillir les inscriptions (tél. (021) 51 41 45).

Auprès du même office, on peut obtenir l'adresse de familles de Suisse allemande — ou d'Allemagne — désireuses d'engager, pour plusieurs mois ou un an, une jeune fille au pair. Dans tous les cas, des leçons d'allemand sont prévues, souvent payées par la famille d'accueil. Cet appel s'adresse, entre autres, à des jeunes filles désireuses, tout en recevant un gain appréciable, d'élargir leur horizon et d'acquérir de bonnes notions d'allemand. Plusieurs de ces places sont disponibles de suite.

A. P.

Cinéma

L'Office protestant du cinéma et le Centre des unions chrétiennes organisent une journée de visionnements de « courts-métrages ». Celle-ci aura lieu le **samedi 25 septembre 1976, de 9 h. à 22 h.**, au Théâtre LE CAVEAU — 9, avenue Sainte-Clotilde - 1205 Genève.

Tous les films présentés sont à disposition auprès de maisons de distribution suisses, et peuvent être utiles à l'enseignement.

Programmes détaillés à disposition des personnes qui en feraient la demande.

Centre des unions chrétiennes YMCA-YWCA - 9, avenue Sainte-Clotilde, La Jonction - 1205 GENÈVE - Tél. (022) 28 11 33.

PELLICULE ADHÉSIVE

HAWE®

FOURNITURES
DE BIBLIOTHÈQUES

P.A. Hugentobler 3000 Berne 22
Mezenerweg 9 Tel. 031/42 04 43

imprimerie

Vos imprimés seront exécutés avec goût

**corbaz sa
montreux**

Semaines de sport en hiver 1977

Demandez la nouvelle liste avec les termes libres maintenant ! Du 24 janvier au 26 février 1977 encore peu de possibilités de réservation. Du 10 janvier au 22 janvier 1977 ainsi que dès le 28 février 1977 plusieurs périodes libres. Prix avantageux. Réservation aussi possible pour de petits groupes.



Centrale pour maisons de vacances
Case postale 41, 4020 Bâle.
Tél. (061) 42 66 40 de 7 h. 45 à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h. 15.



VISITEZ LE FAMEUX CHÂTEAU DE CHILLON
A VEYTAUX-MONTEUX

Tarif d'entrée : Fr. 1.— par enfant entre 6 et 16 ans.
Gratuité pour élèves des classes officielles vaudoises, accompagnés des professeurs.

↓
**Pour exercices
et répétitions**
↑

Livrets d'exercices de calculs

(Y. Rollier)

Pour 1re et 2e années primaires :

No 1 (nombres 1 à 10) 84 p.

No 2 (nombres 11 à 15) 76 p.

No 3 (nombres 16 à 20) 68 p.

Fr. 3.80 dès 2 ex.*

*+ port et emballage

Livrets d'exercices d'écriture

Pour 1re et 2e années primaires :

No 1 **Ecriture script** (Y. Rollier), 64 p., Fr. 3.— l'ex.*

No 2 **Ecriture liée** (Y. Rollier), 88 p., Fr. 3.50 l'ex.*

Pour 3e et 4e années primaires :

No 3 **Ecriture liée droite et Ecriture liée penchée**

(M. Nicoulin), 104 p., Fr. 4.— l'ex.*

Poster Ecriture liée droite et liée penchée,

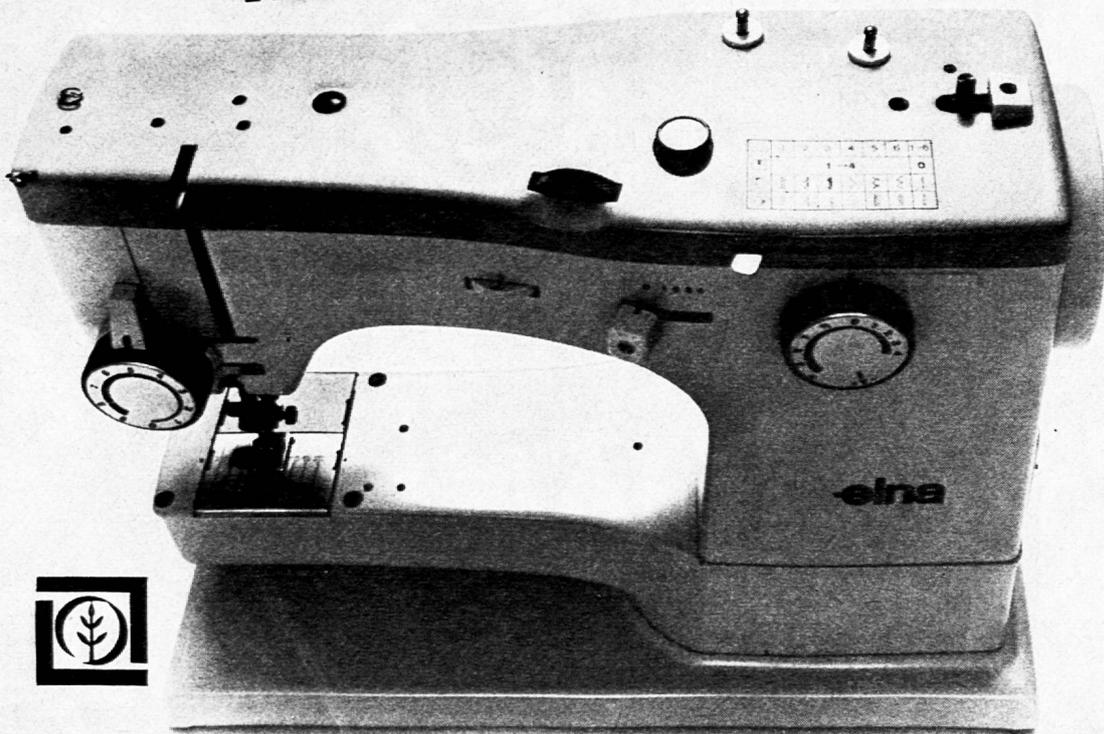
60 x 42 cm, Fr. 6.— l'ex.*

Editions du Ruau

Willy Zwahlen, éditeur-imprimeur
Case postale 46 - ☎ 038 33 54 33
2072 SAINT-BLAISE (Neuchâtel)

BON 2 fr. à valoir sur
votre commande

NOUVEAU ELNA T SP



AGREABLE A ENSEIGNER PARCE QUE FACILE A UTILISER

Parmi une gamme de 13 modèles, Elna offre maintenant la machine à coudre utilitaire par excellence Elna T SP (Top Special) avec un programme de couture élargi et entièrement incorporé (14 points dont 11 utilitaires spécialement pour tissus stretch et la boutonnière automatique).

Un schéma placé sur l'Elna T SP permet la sélection facile des points.

Elna offre des rabais avantageux aux écoles et maîtresses de couture et met à disposition du personnel compétent pour des cours spéciaux et un service d'entretien des machines.

elna



COUPON

pour une documentation complète sur les machines à coudre Elna et le matériel scolaire gratuit.

Nom: _____

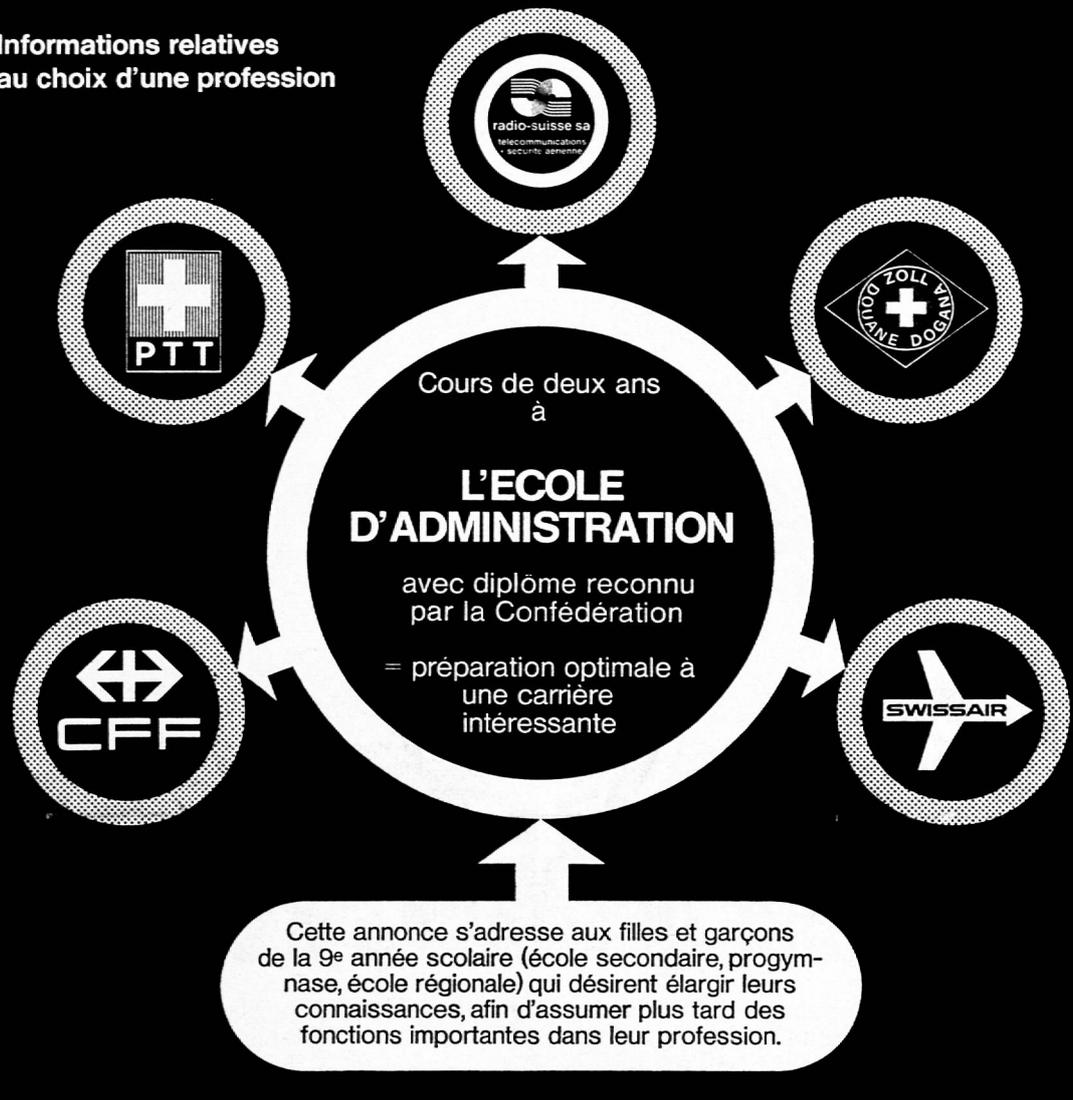
Prénom: _____

Rue: _____

NP/Lieu: _____

A envoyer à: ELNA S.A., 1211 Genève 13

Informations relatives
au choix d'une profession



Le coupon doit être envoyé à l'une des adresses ci-après:

- Bienne** P Ecole cantonale d'administration et des transports, 2500 Bienne
Luzern A Zentralschweizerische Verkehrsschule, 6000 Luzern
St. Gallen P Kantonale Verkehrsschule, 9000 St. Gallen
Fribourg A Collège Cantonal St. Michel. Section Administration (pour garçons), 1700 Fribourg
Neuchâtel A Ecole supérieure de commerce, Section Administration, 2000 Neuchâtel
Olten P Kantonsschule Olten, Verkehrsabteilung, 4600 Olten

P = début de l'année scolaire au printemps A = début de l'année scolaire en automne

Veuillez m'envoyer sans engagement le programme des cours de votre école et la formule
d'inscription où figure la date des examens, ainsi que la documentation renseignant sur les multiples
possibilités de formation et d'avancement dans les différentes entreprises.

Mon adresse: _____

7.76

Bibliothèque
Nationale Suisse
3003 BERNE

J. A.
1820 Montreux 1